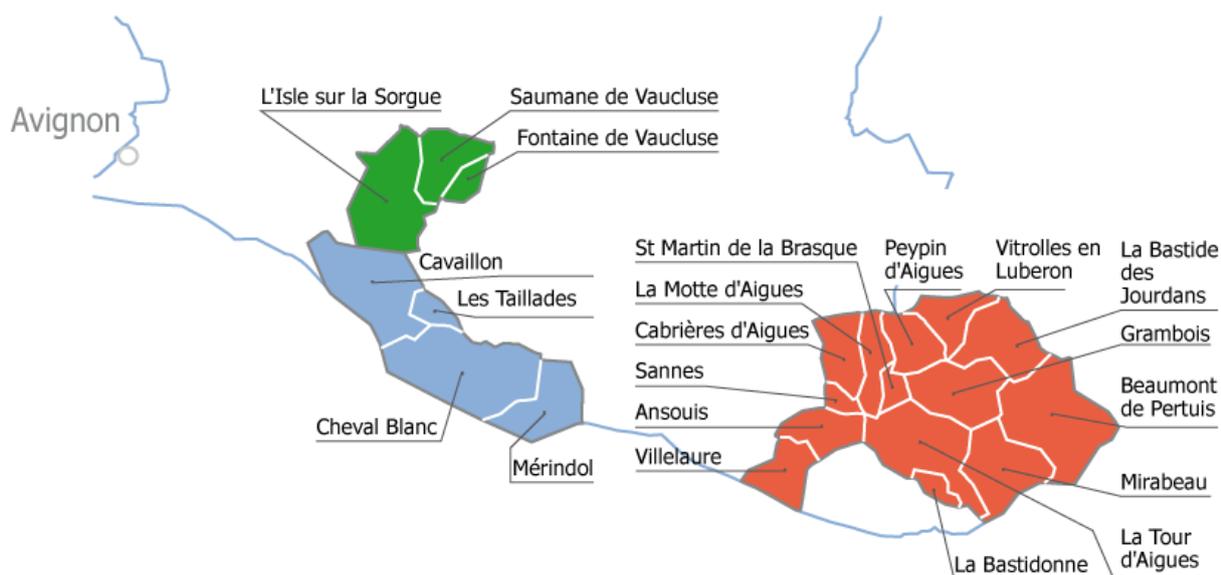


# RAPPORT ANNUEL 2011

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Partie traitement



Hôtel de Ville - Rue Carnot - BP 50038 - 84801 ISLE SUR LA SORGUE Cedex  
Tel.: 04 90 38 45 81 - Fax: 04 90 38 41 07 - Courriel: sieceutom@orange.fr



## Table des matières

Glossaire.....	- 2 -
TERRITOIRE ET COMPETENCE.....	- 3 -
LES EVENEMENTS MARQUANTS DE 2011 .....	- 5 -
LES INDICATEURS TECHNIQUES.....	- 6 -
I.    Les ordures ménagères.....	- 6 -
Les ordures ménagères assimilables – OMA .....	- 6 -
Les ordures ménagères résiduelles - OMR.....	- 7 -
II.   Les déchets pris en compte à la déchetterie industrielle du Grenouillet à Cavillon .....	- 14 -
L'organisation des traitements.....	- 14 -
Fonctionnement.....	- 15 -
Les apports .....	- 16 -
Les emballages ménagers.....	- 17 -
Les matériaux admis sur la déchetterie industrielle .....	- 22 -
LES INDICATEURS FINANCIERS .....	- 25 -
I.    Montants globaux des dépenses et recettes du service .....	- 25 -
Les dépenses de fonctionnement .....	- 25 -
Les recettes de fonctionnement .....	- 27 -
Le montant des principales prestations confiées à des entreprises sous contrat.....	- 28 -
Les frais de personnel.....	- 29 -
L'état de la dette au 31/12/2011.....	- 30 -
II.   Dépenses de gestion des OMR.....	- 31 -
III.  Dépenses de gestion de la déchetterie industrielle .....	- 35 -
IV.  Les charges générales.....	- 37 -
CONCLUSION .....	- 38 -
PERSPECTIVES.....	- 39 -
Annexe 1.....	- 40 -

*Le présent rapport annuel de l'année 2011 est rédigé en respect du décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.*

*Il porte à la connaissance du public, des élus et des administrations, les indicateurs de l'activité de traitement des déchets, déléguée au Syndicat Intercommunautaire pour l'Étude, la Construction et l'Exploitation d'une Usine de Traitement des Ordures Ménagères (SIECEUTOM).*

*Le Président peut être entendu à sa demande par le conseil communautaire de chaque membre ou à la demande de ce dernier pour commenter ce rapport.*

*Ce rapport sera présenté devant la Commission Consultative des Services Publics Locaux du SIECEUTOM*

## Glossaire

---

CCLD:	Communauté de communes Luberon Durance
CCPLD:	Communauté de communes Provence Luberon Durance
CCPSMV:	Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts du Vaucluse
ISDND:	Centre de stockage des déchets ultimes
DEEE:	Déchet d'équipement électrique et électronique
DEIC:	Déchets d'emballages industriels et commerciaux (par exemple les cartons bruns)
DIAA:	Déchets d'Industrie agro-alimentaire
EJM :	Emballages et JRM
ELA:	Emballages de liquide alimentaire
EPCI:	Établissement public de coopération intercommunale
ISDND:	Installation de stockage de déchets non dangereux
JRM:	Journaux Revues Magazines
NS:	Non significatif
OM:	Ordures ménagères
OMA :	Ordures ménagères assimilables
OMR:	Ordures ménagères résiduelles
PAP:	Collecte en porte à porte
PAV:	Collecte en point d'apport volontaire
PDEDMA:	Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés
TGAP:	Taxe générale sur les activités polluantes
UVE:	Unité de valorisation énergétique des déchets
UVO:	Unité de valorisation organique des déchets

## TERRITOIRE ET COMPETENCE

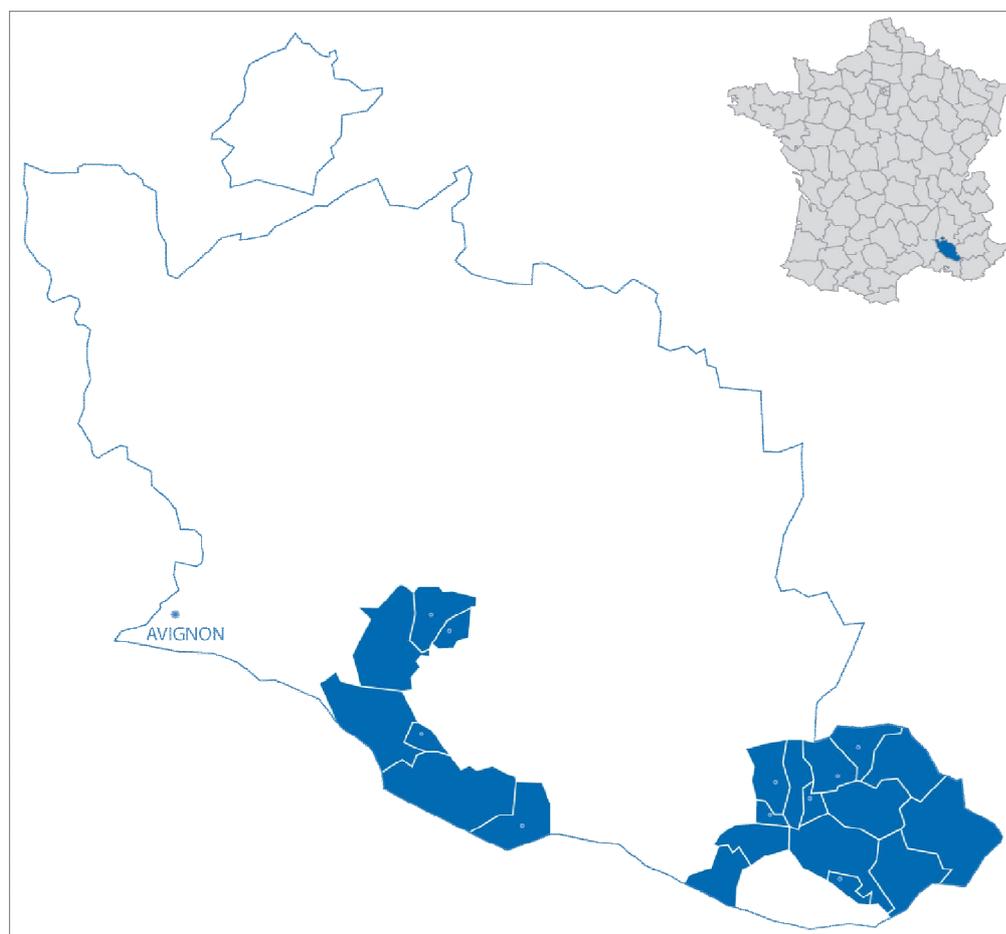
### Le territoire

Le SIECEUTOM a été créé en 1973 par le regroupement de quatre communes : Cavaillon, l'Isle sur la Sorgue, Cheval Blanc et Fontaine de Vaucluse. Il est devenu, depuis, le Syndicat Mixte Intercommunautaire pour l'étude, la construction et l'exploitation d'une unité de traitement des ordures ménagères auquel trois communautés de communes ont délégué la compétence traitement. Il s'agit des communautés de communes :

- ✓ Provence Luberon Durance – CCPLD
- ✓ Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse – CCPSMV
- ✓ Luberon Durance – CCLD

Le syndicat est en charge du traitement des déchets de 21 communes (cf. figure 1), soit une population de près de 70 000 habitants selon le recensement de 2006.

Le siège du Syndicat est à la mairie de l'Isle sur la Sorgue depuis 2001.



**Fig. 1 – Le territoire du SIECEUTOM dans le département de Vaucluse**

### La compétence

Chacun des membres a transféré la compétence traitement au Syndicat. Concrètement, à l'heure actuelle, ce traitement porte sur les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers issus de la collecte sélective.

### Le financement

Le financement du service et des dépenses d'administrations générales est assuré principalement par le versement d'une contribution par les membres. Le Syndicat perçoit aussi des recettes correspondant au rachat de matériaux valorisables et au versement de participations d'entreprises pour le traitement de déchets assimilés aux ordures ménagères.

Le calcul de la contribution des collectivités membres est effectué en respect des statuts. Il intègre un double système : les coûts de traitement des déchets sont répartis au prorata des tonnages traités tandis que les autres dépenses dont les coûts de transport sont réparties au prorata de la population.

### Les équipements

Pour assurer sa compétence, le SIECEUTOM dispose des équipements suivants :

- deux installations de regroupement et de transfert des ordures ménagères résiduelles à partir desquelles les OMR sont acheminées vers des installations de traitement:
  - l'une à Cavaillon : il s'agit du système de réception des déchets qui équipait l'ancienne usine de compostage située quartier le Grenouillet qui a été réadapté. Cette installation est ancienne (1978) et vétuste et va nécessiter des travaux de remise en état.
  - l'autre à Pertuis qui est également utilisée par la Communauté du Pays d'Aix.
- une déchetterie industrielle construite en 1991, vétuste elle aussi, située à Cavaillon permettant le conditionnement et le transfert :
  - des emballages ménagers issus des collectes sélectives qui sont dirigés vers un centre de tri
  - d'autres matériaux : déchets industriels banals, végétaux, cartons, bois et ferrailles qui sont dirigés vers des filières de valorisation.

Les équipements de transfert sont localisés sur la figure 2. Il a été rajouté pour information les quatre déchetteries existantes à la disposition des particuliers, installations qui sont gérées par les communautés de communes adhérentes car elles relèvent de l'exercice de la compétence collecte.

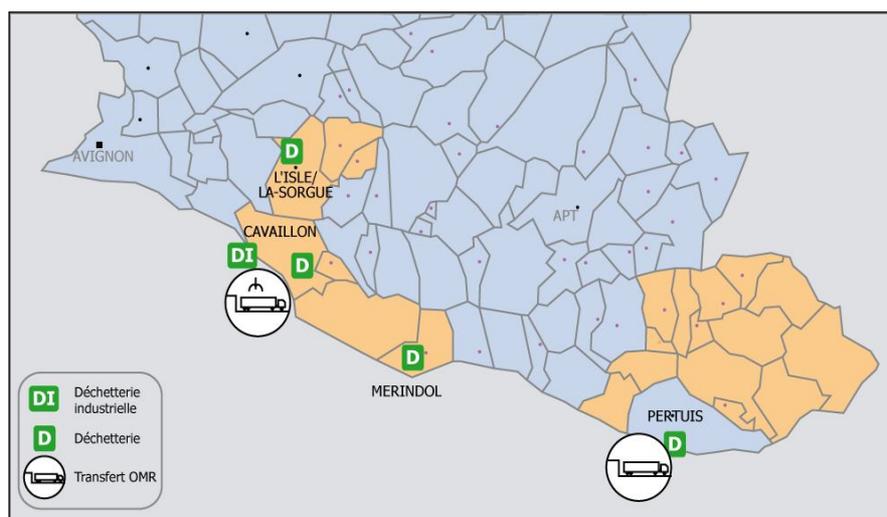


Fig. 2 – Les équipements

## LES EVENEMENTS MARQUANTS DE 2011

En 2011, le syndicat a poursuivi ses investigations afin d'avancer dans son nouveau projet de traitement.

- ✓ Réalisation d'une première phase d'étude de recherche de sites sur le territoire réuni des communes de Cavaillon et de l'Isle sur la Sorgue, sites qui seraient aptes à l'implantation d'une unité de valorisation organique des déchets.
- ✓ Analyse des résultats avec les élus communaux concernés et les représentants des présidents des communautés de communes adhérentes. Un avis défavorable a finalement été donné à une implantation sur les sites potentiellement adaptés.
- ✓ Poursuite des recherches sur de nouveaux territoires : commune du Thor et de Cheval Blanc.
- ✓ Visite du site potentiel sur Cheval Blanc avec la Direction Départementale du travail.

Des contacts ont eu lieu avec d'autres collectivités engagées dans la valorisation organique des déchets :

- ✓ Participation aux différentes rencontres de la FNCC, Fédération Nationale des Collectivités de Compostage, à laquelle adhère le Syndicat.
- ✓ Contacts avec la communauté d'agglomération de Montpellier et avec le Syndicat Centre Hérault concernant la valorisation organique après une collecte séparative des bios déchets des ménages.

Le travail de rénovation et d'amélioration aux plans de l'hygiène et de la sécurité des installations du Grenouillet à Cavaillon a continué.

- ✓ Présentation des résultats de l'audit énergétique des locaux d'exploitation de centre de transfert des OMR de Cavaillon commandé en 2010.
- ✓ Travail d'investigation réalisé par un technicien recruté par le Syndicat pendant 3 mois afin de définir un programme de rénovation et de mise en conformité des installations anciennes du Grenouillet.
- ✓ Lancement des consultations en vue de passer des marchés :
  - Pour le nettoyage de l'intérieur des bâtiments techniques et des équipements de chargement des déchets.
  - Pour la rénovation de l'étanchéité de la couverture des bâtiments.

Par ailleurs : on notera :

- ✓ La participation aux réunions organisées par le Conseil Général du Vaucluse pour la révision du plan départemental de prévention des déchets non dangereux.
- ✓ Les réunions avec les services de la CCPLD et le centre de tri pour la mise en place de l'opération expérimentale de l'extension des consignes de tri à de nouvelles familles d'emballages : pots de yaourts, barquettes en polystyrène, films plastiques, etc.

## LES INDICATEURS TECHNIQUES

### I. Les ordures ménagères

#### Les ordures ménagères assimilables – OMA

Les OMA regroupent les catégories suivantes de déchets : les OMR, les produits de collecte sélective (verre et EJM) et le cas échéant les produits de collecte séparative de la fraction organique.

La notion d'OMA facilite les comparaisons des données entre les différents territoires. L'indicateur est utilisé pour les travaux du plan départemental de prévention des déchets non dangereux ainsi que par l'observatoire régional et national de l'ADEME.

Le tableau de la figure 3 ci-dessous donne les résultats à partir de 2008, les données des années antérieures ne sont pas toutes disponibles. Sur cette période, la production d'OMA a baissé de 1,1% ce qui est faible vis à vis des objectifs qui étaient assignés par le Grenelle de l'Environnement soit 7% de réduction des OMA sur 5 ans.

OMA	2008	2009	2010	2011
CCPLD	14 723	14 522	14 190	14 040
CCPSMV	9734	9458	9544	9712
CCLD	6718	6860	7002	7086
<i>Totaux</i>	<i>31 175</i>	<i>30 840</i>	<i>30 736</i>	<i>30 838</i>

**Fig. 3 – Les quantités d'OMA collectées en tonnes**

Comme le montre le tableau de la figure 4, la production d'OMA par habitant a légèrement baissé depuis 2008 pour l'ensemble du Syndicat. Elle est restée stable à 434 kg/hab. entre 2010 et 2011.

Pour ce qui est des communautés adhérentes seule la CCPLD affiche une production en baisse régulière. La CCPSMV a repris le chemin de la hausse après un minimum à 471 kg/hab. en 2010, minimum qui est élevé. La CCLD est en hausse régulière, même si elle présente les valeurs les plus faibles.

OMA/Hab.	2008	2009	2010	2011
CCPLD	442	432	424	421
CCPSMV	505	486	471	476
CCLD	403	406	409	410
SIECEUTOM	<b>450</b>	<b>441</b>	<b>434</b>	<b>434</b>

**Fig. 4 – La quantités d'OMA par habitant**

Le tableau de la figure 5 permet de situer nos résultats 2009 par rapport aux données locales et nationales. On observe que nos résultats peuvent être jugés satisfaisants par rapport aux repères locaux (Département, Région) mais sont nettement moins bons que les résultats nationaux.

Données 2009	OMR	Verre	EJM	OMA
France	299	29	46	374
PACA	426	19	28	473
Vaucluse	385	24	28	438
SIECEUTOM	380	28	33	441
CCPLD	377	24	31	432
CCPSMV	416	36	34	486
CCLD	347	25	34	406

**Fig. 5 – Les quantités d’OMA collectées en tonnes**

## Les ordures ménagères résiduelles - OMR

### Apports et production

Rappel : les ordures ménagères résiduelles (OMR) sont constituées des déchets restant à la charge de la collectivité après mise en place des collectes sélectives. Elles comprennent la fraction résiduelle des déchets des ménages mais peuvent contenir également des déchets non ménagers dont les caractéristiques sont assimilables aux ordures ménagères (déchets des collectivités, des administrations, des artisans et commerçants).

### Organisation

Les OMR sont collectées (en régie) par les collectivités membres du Syndicat et sont acheminées jusqu’aux sites de regroupement de Cavillon et de Pertuis. Les OMR sont alors transférées dans des semi-remorques compactrices (FMA) où elles sont dirigées vers les sites de traitement.

### Traitement

La configuration du traitement date du 1<sup>er</sup> juillet 2008. Elle est illustrée par la figure 6. Le tableau de la figure 7 renseigne sur les marchés de transport et de traitement ainsi que leurs durées.

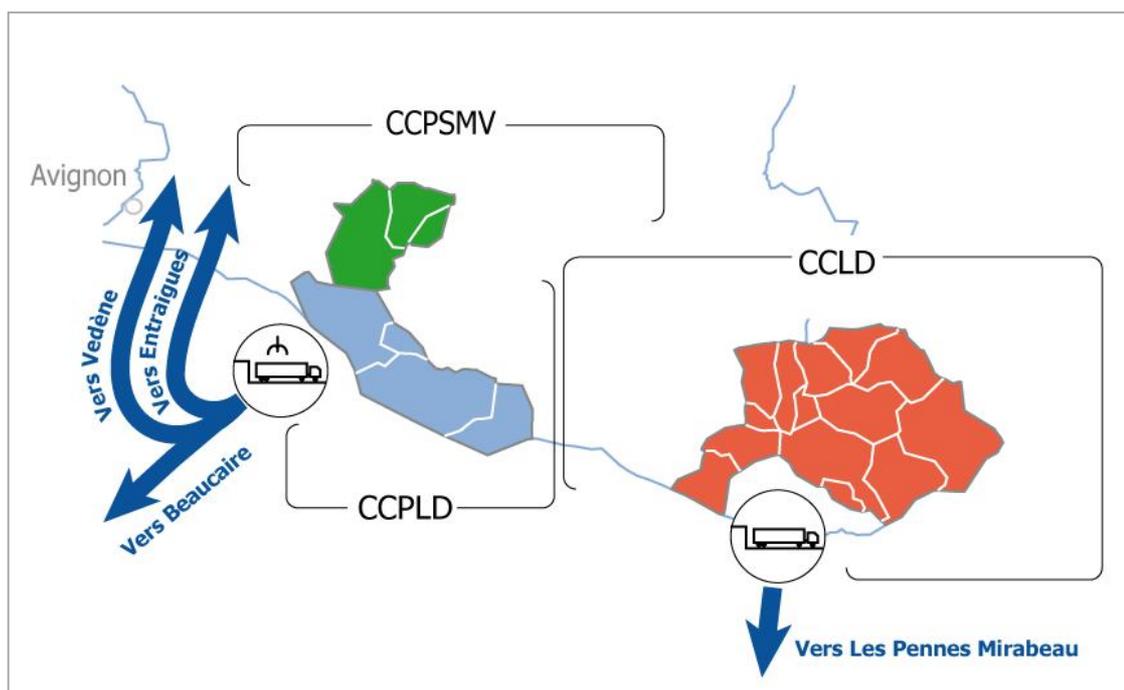


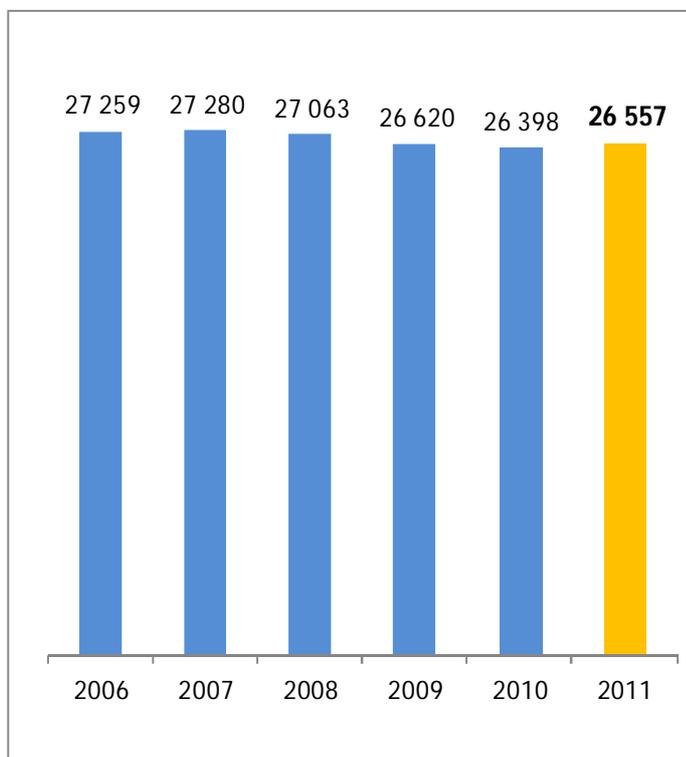
Fig. 6 – L’organisation du regroupement des OMR et de leur traitement

	Nature des prestations	Titulaire	Observations	Durée des marchés
<b>OMR CCPLD et CCPSMV</b>	Exploitation de l'ancienne usine de compostage en transfert	Groupement Veolia - Dynamic Environnement		juillet 2008 à fin juin 2011 reconduit 1 an et reconductible 2 fois 1 an
	Transport		A partir du site de Cavaillon	
	Traitement	Groupement Sita Sud - ECOVAL 30	50 % enfouissement à Entraigues (ISDND) 50 % compostage à Beaucaire ou en cas de défaillance en UVE à Vedène.	
<b>OMR CCLD</b>	Transport	Groupement Veolia - Dynamic Environnement	A partir du site de Pertuis	
	Traitement	Groupement Sita Sud - ECOVAL 30	100 % enfouissement aux Pennes Mirabeau (ISDND)	

Fig. 7 – Les marchés de transport et de traitement des OMR

### Quantités et évolution des apports

La quantité d'ordures ménagères résiduelles collectée et traitée en 2011 est de 26 557 tonnes, en hausse de 0,6% par rapport à 2010 (Fig. 8) après trois années consécutives de baisse.



**Fig. 8 – Les quantités d’OMR collectées en tonnes**

Ces résultats masquent en fait des situations bien différentes comme l’attestent les tableaux figures 9 et 10. On constate en effet que la CCLD affiche une progression ininterrompue de sa production à l’inverse des deux autres communautés.

Là aussi pour une appréciation plus objective, il convient de tenir compte des évolutions démographiques. On observe (figure 10) que la CCPLD présente un rythme de réduction moyen depuis 2006 plus élevé que la CCPSMV, -2,1% au lieu de 1,8%, sur la même période la CCLD affiche une hausse de 0,9%.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution 2010 - 2011
CCPLD	13 298	13 163	12 889	12 667	12 315	12 130	-1,5%
CCPSMV	8 358	8 410	8 416	8 091	8 026	8 207	2,3%
CCLD	5 603	5 707	5 758	5 862	6 056	6 220	2,7%
<b>Totaux</b>	<b>27 259</b>	<b>27 280</b>	<b>27 063</b>	<b>26 620</b>	<b>26 398</b>	<b>26 557</b>	<b>0,6%</b>

**Fig. 9 – Les tonnages d’OMR collectées : détail des apports par collectivité adhérente**

	Evolution annuelle de la production des OMR (2006 à 2011)		Evolution annuelle de la production des OMR corrigée des variations démographiques	
	Evolution sur 5 ans	Evolution moyenne annuelle	Evolution sur 5 ans	Evolution moyenne annuelle
CCPLD	-8,8%	-1,8%	-10,6%	-2,1%
CCPSMV	-1,8%	-0,4%	-9,1%	-1,8%
CCLD	+11,0%	+2,2%	+4,3%	+0,9%
SIECEUTOM	<b>-2,6%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-7,0%</b>	<b>-1,4%</b>

**Fig. 10 – L'évolution des quantités d'OMR collectées**

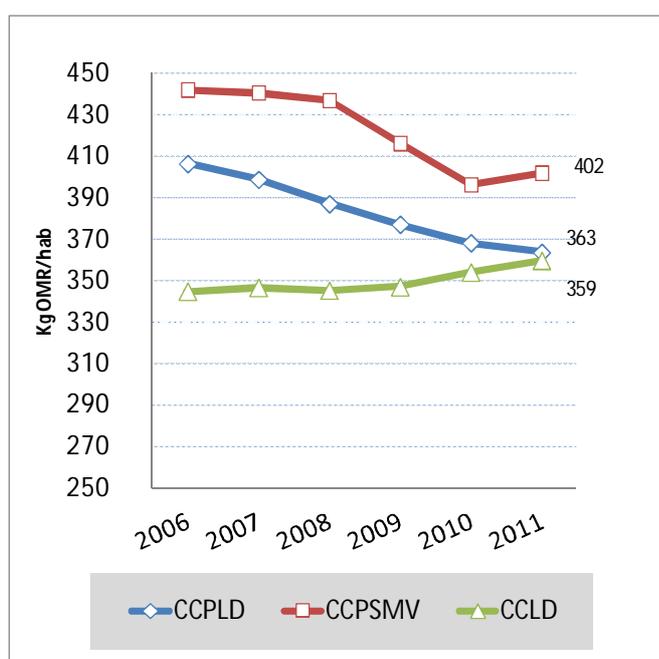
### La production d'OMR par habitant

Il est intéressant de pouvoir comparer les productions d'OMR par habitant des communautés adhérentes.

Sur la base des modalités retenues au niveau du Plan de prévention des déchets par le Conseil Général de Vaucluse concernant les populations à prendre en compte, les productions par habitant ont été regroupées dans le tableau Fig. 11a.

OMR	2006	2007	2008	2009	2010	2011
CCPLD	406	399	387	377	368	363
CCPSMV	442	441	437	416	396	402
CCLD	345	346	345	347	354	359
SIECEUTOM	401	398	391	380	373	373

**Fig. 11a – La production des OMR en kg/hab.**



**Fig. 11b – L'évolution des productions d'OMR des communautés en kg/hab.**

On observe qu'au niveau du Syndicat, la production par habitant qui est en baisse régulière depuis 2006 marque un pallier en 2011. La production de la CCPLD est en baisse permanente sur la période à l'inverse de celle de la CCLD qui est en hausse constante. Les courbes devraient se croiser en 2012 si la tendance se maintient comme le laisse prévoir le graphique fig.11b.

La CCPSMV affiche un changement de tendance en 2011. Ses résultats sont nettement plus élevés que ceux des autres communautés.

### Bilan matière

La figure 12 donne le bilan matière des OMR pour l'année 2011.

Etant donné les défaillances nombreuses de l'installation de compostage de Beaucaire, une solution de secours par valorisation énergétique a été mise œuvre. Ce dispositif n'aura toutefois pas permis de satisfaire l'équilibre contractuel en 2011, 50% en valorisation et 50% en stockage.

La quantité de compost produit est de 541 tonnes.

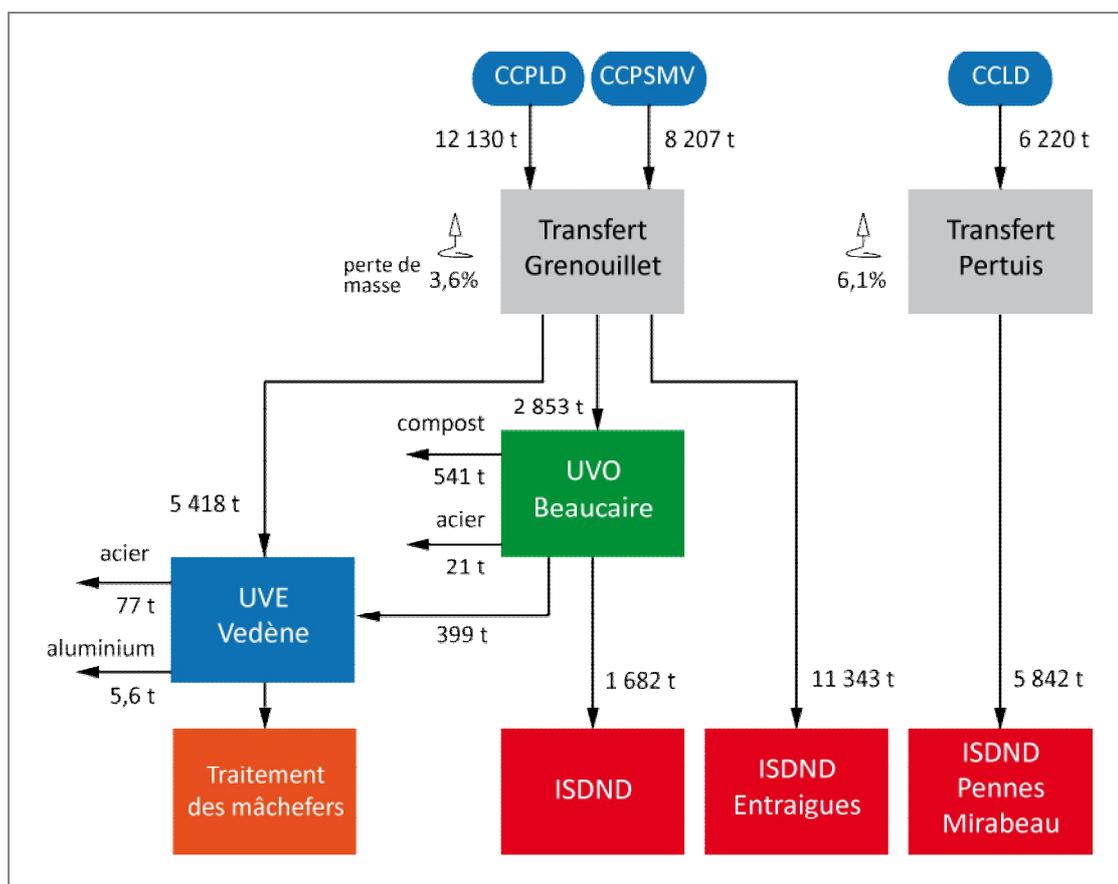


Fig. 12 – Traitement des OMR : bilan matière

## Valorisation

En plus de l'accent mis sur la prévention des déchets, le Grenelle de l'Environnement a hiérarchisé les modes de traitement en classant par ordre décroissant de priorité les solutions à mettre en œuvre :

- ✓ Valorisation matière et organique
- ✓ Valorisation énergétique
- ✓ Stockage

Il est intéressant d'examiner les résultats du SIECEUTOM sous cet angle même si les choix qui ont été faits par le Syndicat sont antérieurs à ces dispositions.

C'est l'objet du tableau de la figure 13a qui détaille les calculs permettant d'aboutir aux différents flux correspondant aux valorisations considérés.

On observe sur la figure 13b que le flux envoyé en stockage est passé de 24 559 tonnes en 2008 à 18 867 tonnes en 2011.

La réduction de ce flux a été forte en 2011 en raison de la mise en œuvre d'une solution de revalorisation énergétique en secours de la valorisation organique (au lieu du stockage). C'est ainsi qu'en 2011, 5734 tonnes d'OMR ont fait l'objet d'une valorisation énergétique.

Enfin, pour ce qui est de l'ensemble valorisation matière + valorisation organique, on se rend compte que cette part n'a jamais dépassé 108 tonnes. Elle n'est que de 104 tonnes en 2011 ce qui est faible.

Ceci résulte des défaillances chroniques de l'installation de compostage de Beaucaire. Des dispositions doivent être prises en 2012 pour retrouver le moyen de respecter la parité valorisation-stockage pour les OMR issues du transfert du Grenouillet et de rattraper le retard pris par la valorisation depuis le début du marché.

		2008	2009	2010	2011
<b>Stockage en ISDND</b>		21 601	19 853	19 832	17 185
<b>Réceptionné par UVE</b>		-	-	-	5 418
	Valo énergétique		-	-	5 335
	Valo matière (alu, acier) hors mâchefers		-	-	83
<b>Réceptionné par UVO</b>		5 328	6 005	5 956	2 853
	Stockage	2 958	3 333	3 306	1 682
	Valo énergétique	-	-	-	399
	Valo organique	2 275	2 564	2 590	751
	Valo Matière (acier)	96	108	60	21
<b>Bilan des tonnages traités</b>		26 929	25 858	25 788	25 456
	Stockage	24 559	23 186	23 138	18 867
	Valo énergétique	-	-	-	5 734
	Valo organique	2 275	2 564	2 590	751
	Valo matière (acier + alu)	96	108	60	104

Fig. 13a – Solutions de traitement mises en œuvre – détails des calculs

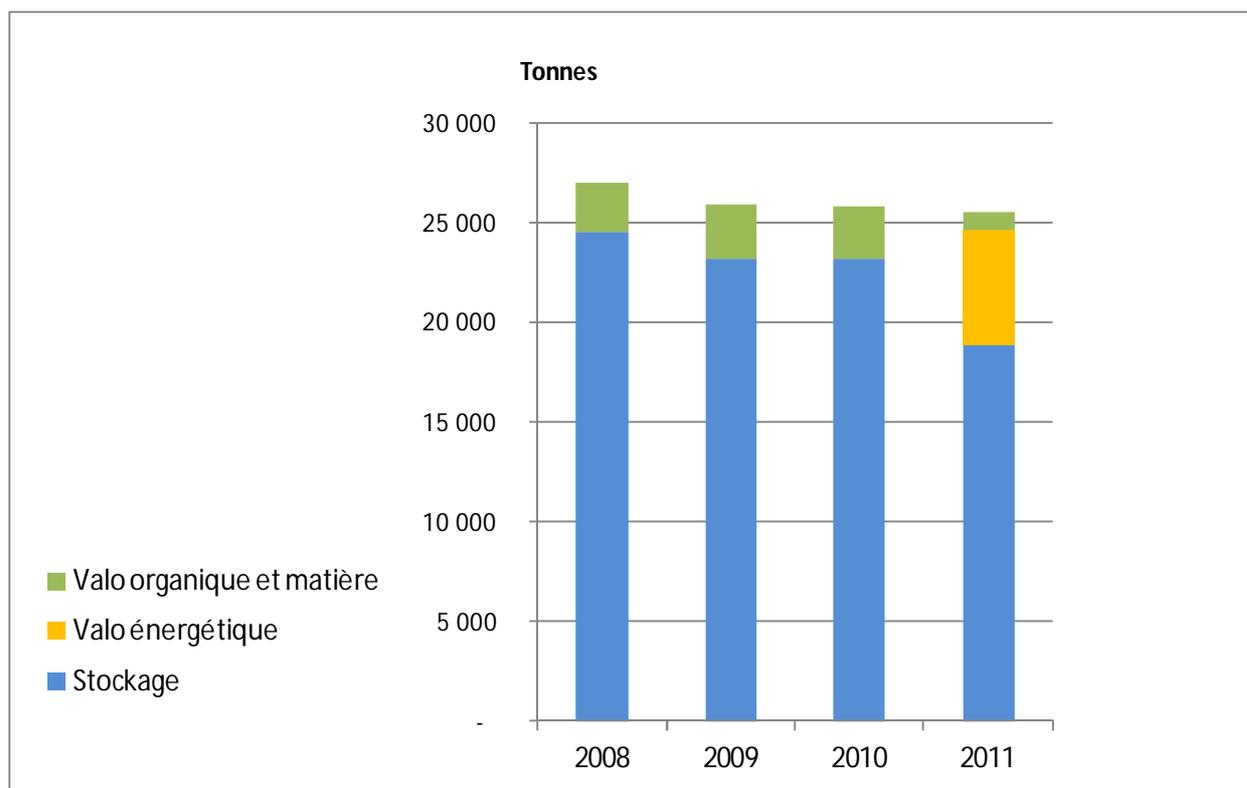


Fig. 13b – Solutions de traitement des OMR

## II. Les déchets pris en compte à la déchetterie industrielle du Grenouillet à Cavaillon

### L'organisation des traitements

La figure 14a présente le synoptique de l'organisation des traitements.

L'installation reçoit plusieurs catégories de déchets ménagers et assimilés. Les emballages ménagers sont apportés par les services de collecte des Communautés de Communes CCPLD et CCPSMV, les autres déchets : DIB, végétaux, cartons, ferrailles et bois sont apportés par les services des collectivités (CCPLD, communes de Cavaillon et de Cheval Blanc) et par les professionnels (artisans, commerçants, entreprises).

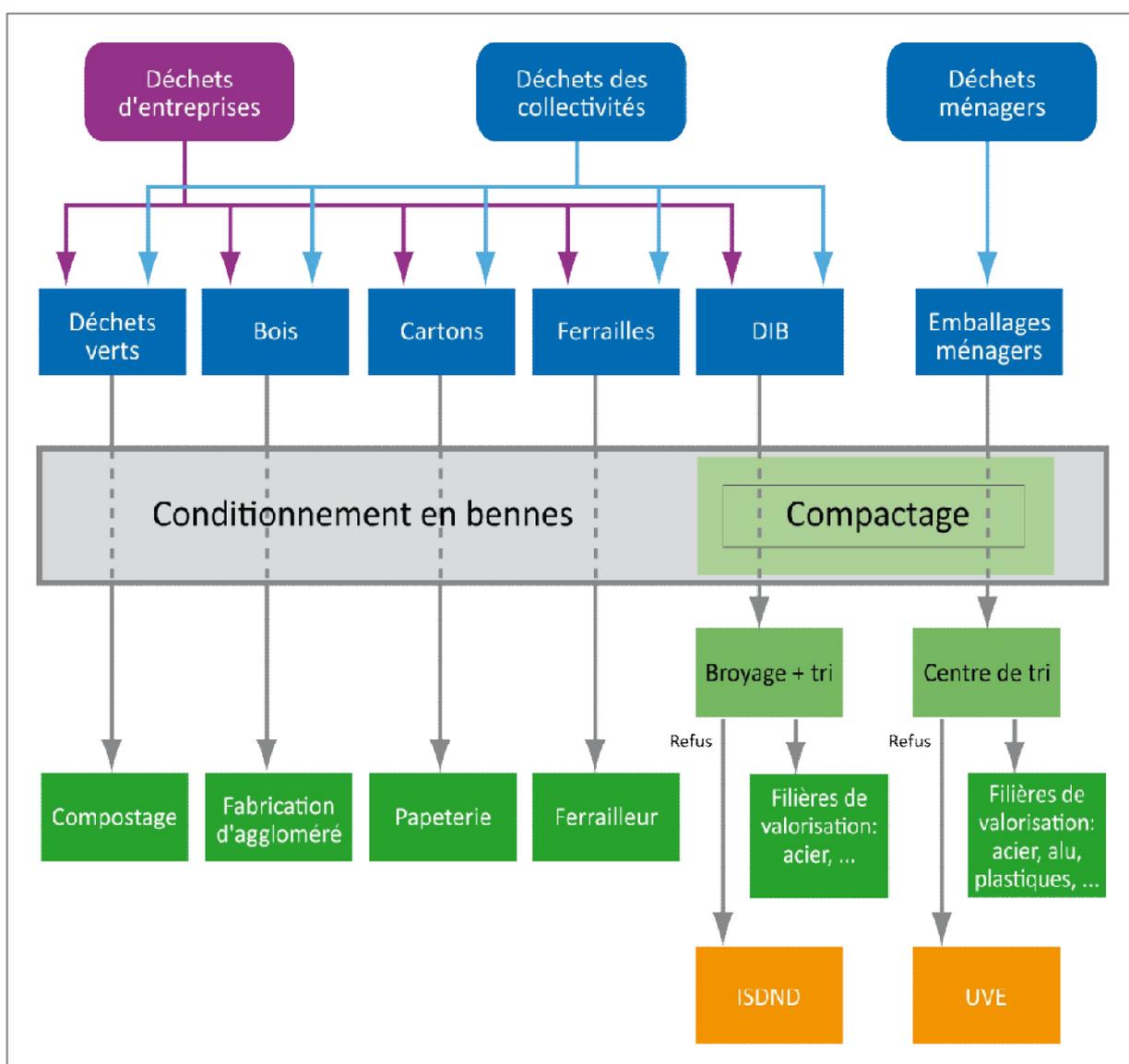


Fig. 14a - La déchetterie industrielle de Cavaillon : organisation des traitements

## Fonctionnement

L'exploitation de l'installation est assurée en régie par le Syndicat. Les agents sont affectés aux tâches d'exploitation, consistant en l'accueil des apporteurs, la pesée des apports, le suivi des prestations s'exerçant sur le site et l'acheminement des déchets vers les installations d'élimination ou de valorisation. Les autres opérations sont confiées à des prestataires privés.

Les tableaux des figures 14b et 14c présentent dans le détail les différents marchés de prestations au 1<sup>er</sup> et au second semestre 2011.

Nature des prestations	Titulaires des marchés	Observations		Durée du marché
Manutention des bennes et des caissons	Veolia Propreté	Opérations effectuées sur le site		Le marché d'un an de juillet 2008 à juin 2009 a été reconduit à 2 reprises pour un 1 an.
Tassage des matériaux	Veolia Propreté	Opérations effectuées sur le site		
Location d'un compacteur et de caissons de compactage	Delta déchets			
Transport des matériaux cartons, DIB, Bois	Provence Recyclage			
Conditionnement, transport et valorisation des déchets verts	SITA Sud	Sous traitant: Le Chêne Vert: Apt (84)		
Conditionnement, transport et valorisation de la ferraille	Rossi Récupération	Lieu de traitement: Monteux (84)	Matériau faisant l'objet d'un rachat	
Traitement des DIB	Provence Recyclage	Broyage, tri, valorisation à Istres (13)		
Valorisation du carton	Delta Déchets	Sous traitant Provence Récupération - Vedène (84)	Matériau faisant l'objet d'un rachat	
Valorisation du bois	Provence Recyclage	Centre multi matériaux à Istres (13)		
Tri des emballages ménagers	Novergie	Vedène (84)	Certains matériaux font l'objet d'un rachat	

Fig. 14b – Les marchés de prestations de la déchetterie industrielle de Cavillon au 1er semestre 2011.

Nature des prestations	Titulaires des marchés	Observations		Durée du marché
Manutention des bennes et des caissons, tassage des matériaux et nettoyage du site	Veolia Propreté	Opérations effectuées sur le site		Marchés d'un an de juillet 2011 à juin 2012 reconductibles 2 fois 1 an.
Location d'un compacteur et de caissons de compactage	Veolia Propreté	Compacteur installé sur site		
Conditionnement, transport et valorisation des déchets verts	SITA Sud	Sous traitant: Le Chêne Vert: Apt (84)		
Conditionnement, transport et valorisation des DIB	SITA Sud	Broyage, tri, valorisation à Istres (13)		
Conditionnement, transport et valorisation du bois	SITA Sud	Broyage, tri, valorisation à Istres (13)		
Conditionnement, transport et valorisation de la ferraille	GDE	Lieu de traitement: Sorgues (84)	Matériau faisant l'objet d'un rachat	
Conditionnement, transport et valorisation du carton	Delta Recyclage	Centre de tri d'Arles (13)	Matériau faisant l'objet d'un rachat	
Conditionnement, transport et tri des emballages ménagers	SITA Sud	Centre de tri de Vedène (84)	Certains matériaux font l'objet d'un rachat	

Fig. 14c – Les marchés de prestations de la déchetterie industrielle de Cavillon au 2ème semestre 2011.

### Les apports

Les apports sont en hausse de 3,5% en 2011 comme le montre le tableau de la figure 15.

	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution 2010 - 2011
Ensemble des apports	2 651	2 345	2 383	2 644	2738	3,5%
Emballages ménagers	808	830	886	982	943	-3,9%
Autres déchets	1 843	1 514	1 497	1 663	1794	7,9%

Fig. 15 – L'évolution des apports à la déchetterie industrielle

## Les emballages ménagers

Avant d'examiner dans le détail les performances du tri des emballages ménagers de la CCPLD et la CCPSMV qui sont regroupés sur le site du Grenouillet, il est intéressant d'observer l'évolution à l'échelon du territoire du Syndicat de l'ensemble des produits collectés sélectivement par les communautés adhérentes.

- **Collecte sélective : quantités collectées par les communautés adhérentes**

On rappelle que les trois communautés ont mis en place un dispositif de collecte tri flux : emballages ménagers, verre et journaux-revues-magazines (JRM). Les résultats de la collecte de ces produits sont regroupés dans le tableau figure 16.

	2007	2008	2009	2010	2011
CCPLD	1 815	1 834	1 856	1 874	1 909
CCPSMV	1 238	1 318	1 367	1 518	1 506
CCLD	NC	960	998	945	866
<b>Ensemble</b>	-	<b>4 112</b>	<b>4 220</b>	<b>4 338</b>	<b>4 281</b>

**Fig. 16 – Ensemble du dispositif de collecte sélective : tonnages collectés par les communautés adhérentes**

On constate que le tonnage total collecté est en baisse de 1,3% par rapport à 2010, 1,7% si on tient compte de l'évolution démographique. La production par habitant s'établit à 60,2 kg par habitant moyen du Syndicat (fig. 17).

Le tableau de la figure 18 et le graphique de la figure 18b renseignent sur les performances des communautés. La CCPSMV occupe toujours la tête du classement depuis plusieurs années. Sa performance baisse toutefois légèrement en 2011. Vient ensuite la CCPLD qui poursuit sa progression. La CCLD arrive en dernière position et voit la dégradation de ses performances s'accroître.

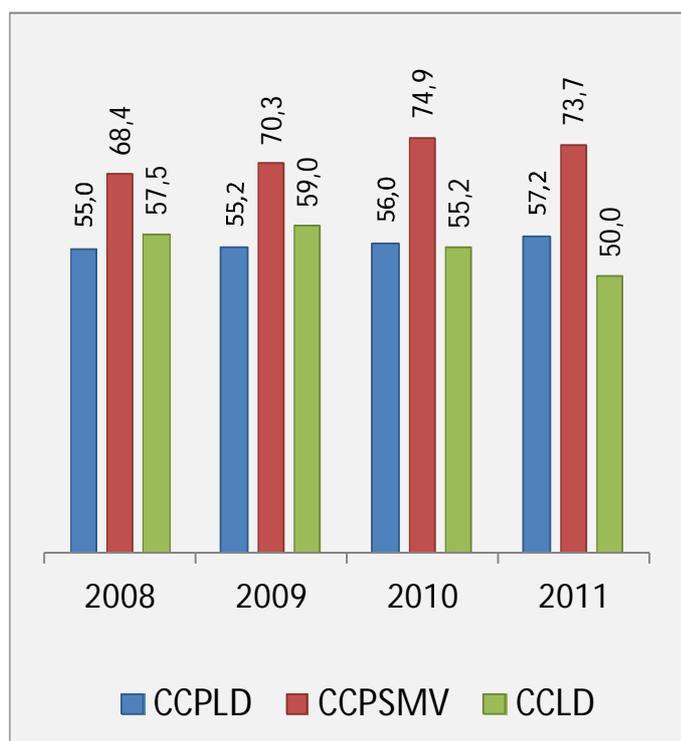
	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Ensemble</b>	NC	59,4	60,3	61,2	60,2

**Fig. 17 – Quantité moyenne de collecte sélective en kg par habitant du SIECEUTOM**

Le tableau de la figure 19 présente pour chaque communauté et pour le Syndicat la part de la collecte sélective par rapport aux OMA. On constate que ce ratio qui augmentait régulièrement au niveau du Syndicat est revenu au niveau des résultats de 2009. Ce sont les baisses des résultats de la CCPSMV et de la CCLD qui en sont responsables.

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>CCPLD</b>	55,0	55,0	55,2	56,0	57,2
<b>CCPSMV</b>	64,9	68,4	70,3	74,9	73,7
<b>CCLD</b>	NC	57,5	59,0	55,3	50,0

**Fig. 18a – Collecte sélective : performances du dispositif de collecte sélective en kg/hab. pour chaque communauté adhérente**



**Fig. 18b – Performances comparées du dispositif de collecte sélective**

	2007	2008	2009	2010	2011
CCPLD	12,3%	12,5%	12,5%	12,9%	13,2%
CCPSMV	13,5%	14,2%	15,1%	16,1%	15,6%
CCLD	-	14,7%	15,0%	13,9%	12,6%
SIECEUTOM	-	13,5%	13,8%	14,1%	13,8%

**Fig. 19 – Ratio collecte sélective / OMA**

- **Performances de collecte par type de flux**

Les graphiques de la figure 20 détaillent les performances de collecte exprimées en kg/habitant des communautés adhérentes par type de flux.

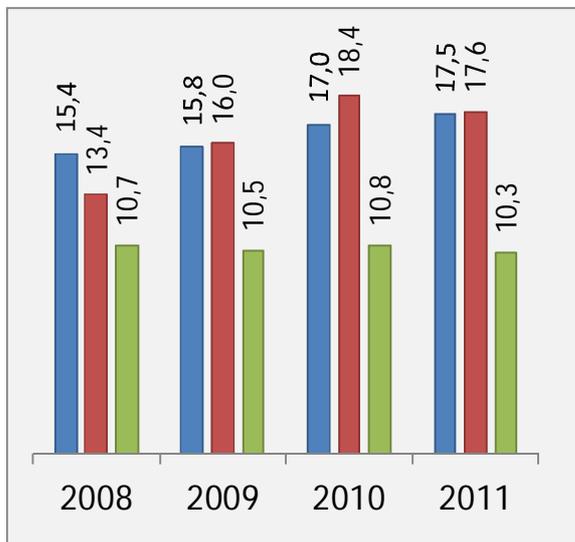


Fig. 20a – Emballages ménagers

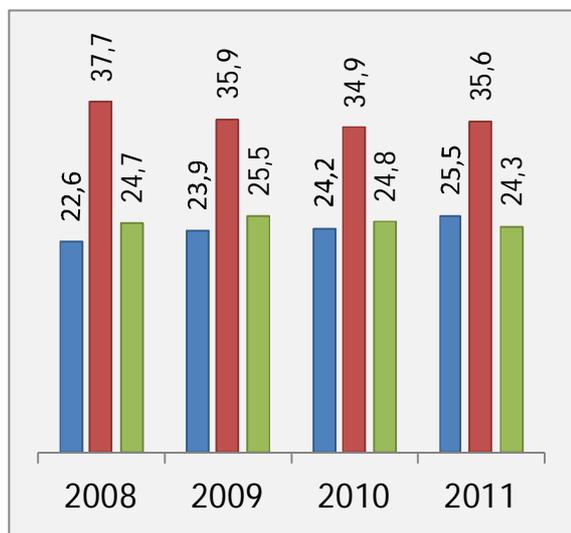


Fig. 20b - Verre

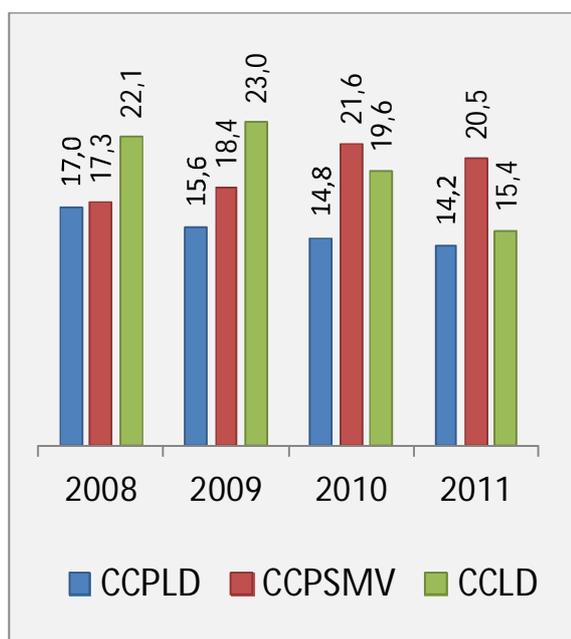


Fig. 20c - JRM

- **Les emballages ménagers pris en charge par le SIECEUTOM, quantités envoyées en centre de tri**

La figure 21 renseigne sur l'évolution des quantités d'emballages envoyés chaque année en centre de tri. Les apports en 2011 sont orientés à la baisse pour les deux communautés concernées. La baisse est faible pour la CCPLD, un peu plus forte pour la CCPSMV. Il est précisé que s'agissant de la CCLD, cette communauté gère directement cette opération.

Apports en tonnes	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution 2010-2011
CCPLD	498	515	531	568	565	-0,7%
CCPSMV	222	258	311	373	363	-2,8%
Ensemble	720	772	841	942	927	-1,5%

**Fig. 21 – Quantités d'emballages ménagers envoyés en centre de tri**

- **Les performances de tri**

Les résultats du tri des emballages ménagers de la CCPLD et de la CCPSMV sont donnés par le tableau de la figure 22 (les résultats exhaustifs ont été reportés en annexe 1). Pour ce qui est des résultats de la CCLD, le lecteur est renvoyé vers le rapport d'activité de cette structure.

Le taux de valorisation pour la CCPLD a légèrement baissé en 2011 : il passe de 80% à 79,1% en raison d'une dégradation de la qualité des produits collectés, le taux d'erreurs de tri passant de 13,6% à 14,7%.

En revanche, l'évolution va dans le sens inverse pour la CCPSMV : la qualité qui se dégradait depuis 2008 s'est améliorée en 2011, passage de 18,4% à 17,5% d'erreurs de tri. Le taux de valorisation est remonté à 79,5%.

On remarque que, bien que la CCPSMV affiche une qualité de produit moins bonne, son taux de valorisation est supérieur à celui de la CCPLD. L'explication provient de la présence de sacs de collecte pour la CCPLD en proportion nettement plus importante que pour la CCPSMV qui collecte beaucoup de produit en vrac dans des bacs collectifs. Les sacs de collecte actuellement ne font pas l'objet d'une valorisation matière. Ils sont envoyés dans l'unité de valorisation énergétique.

Il est à noter que la CCPLD a posé sa candidature et a été retenue comme site pilote pour tester la prise en compte de nouvelles catégories de produits d'emballages : barquettes en polystyrène expansé, pots de yaourts, films plastiques, etc. Cette opération expérimentale au niveau national a connu du retard et finalement n'a pas pu démarrer en 2011. Sa programmation a été différée en 2012.

Pour plus d'informations, le lecteur est renvoyé vers les rapports annuels des communautés concernées.

<b>CCPLD</b>	2008	2009	2010	2011
Reçu en centre de tri (en tonnes)	514,6	530,5	563,5	561,4
Pertes et refus	107,5	111,2	113,0	117,6
Produits triés dirigés vers les filières de recyclage	407,1	419,3	450,6	443,8

<b>Ratios</b>	Taux de valorisation	79,1%	79,0%	80,0%	79,1%
	Erreurs de tri	13,3%	14,5%	13,6%	14,7%

<b>CCPSMV</b>	2008	2009	2010	2011
Reçu en centre de tri (en tonnes)	257,8	310,5	373,2	362,6
Pertes et refus	46,3	64,8	79,1	74,4
Produits triés dirigés vers les filières de recyclage	211,4	245,7	294,1	288,2

<b>Ratios</b>	Taux de valorisation	82,0%	79,1%	78,8%	79,5%
	Erreurs de tri	12,8%	17,9%	18,4%	17,5%

**Fig. 22 – Résultats du tri des emballages ménagers de la CCPLD et de la CCPSMV**

### Les matériaux admis sur la déchetterie industrielle

Le tableau et le graphique figures 23 a et 23b renseignent les apports à la déchetterie industrielle et leur évolution depuis 2007. Les tableaux de la figure 24 donnent le détail par matériau. Les graphiques figure 25 et figure 26 illustrent les proportions relatives des différents matériaux réceptionnés ainsi que la part des apports des entreprises.

On constate que les apports des entreprises sont en nette hausse (15,1%) tandis que ceux des collectivités sont en hausse plus modeste (2%), ceci en raison de la baisse de performance de la collecte des emballages ménagers. Au total les apports augmentent de 3,5% par rapport à 2010.

La part des entreprises ne représente toutefois que 13% en 2011 contre 21,2% en 2007. L'explication est multiple. Il faut rappeler que les professionnels ont la liberté de choisir la solution de traitement des déchets que leur activité génère : solution interne ou externe, le recours d'utiliser l'installation du SIECEUTOM est donc facultative. Certains entreprises ont décidé de trier et traiter directement leurs déchets sur leur site, d'autres ont recours à la déchetterie professionnelle privée implantée sur la commune de Cavaillon. Il faut noter toutefois la défaillance de nombreuses entreprises clientes de l'installation.

Les matériaux les plus abondants sont les emballages ménagers puis les DIB et les déchets verts mais on remarquera la poursuite de la progression des apports des cartons suite à la mise en place par la CCPLD d'une collecte de cartons des commerçants au centre-ville de Cavaillon. Le bois est également en forte augmentation.

Le taux de valorisation de ces matériaux autres que les emballages ménagers peut être estimé à 92% pour 2011 en fonction des filières présentées plus haut (figures 14b et c).

Apports en tonnes	2007	2008	2009	2010	2011
Collectivités	2 088	1 972	1 995	2 335	2 382
Entreprises	563	373	388	309	356
Totaux	2 651	2 345	2 383	2 644	2 738
Part des entreprises	21,2%	15,9%	16,3%	11,7%	13,0%

**Fig. 23a – Les apports de matériaux par nature d'apporteurs**

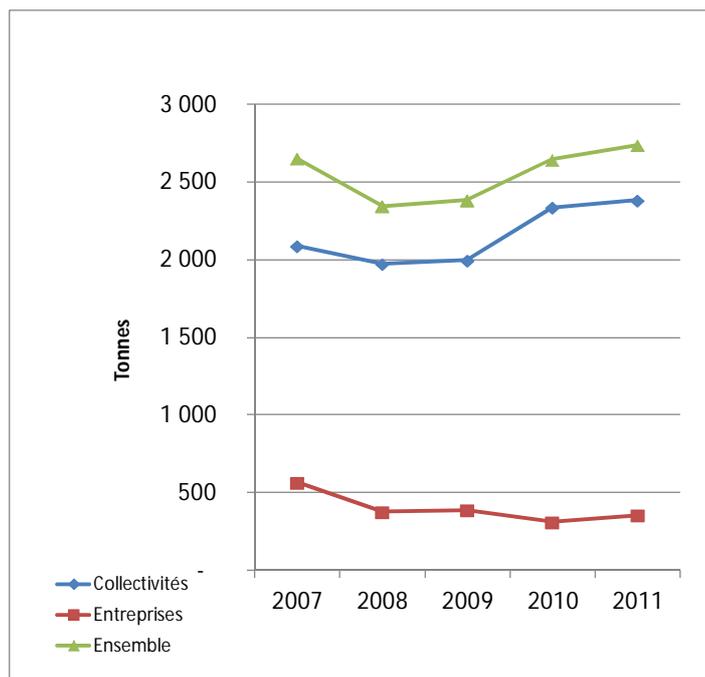


Fig. 23b – Evolution des apports

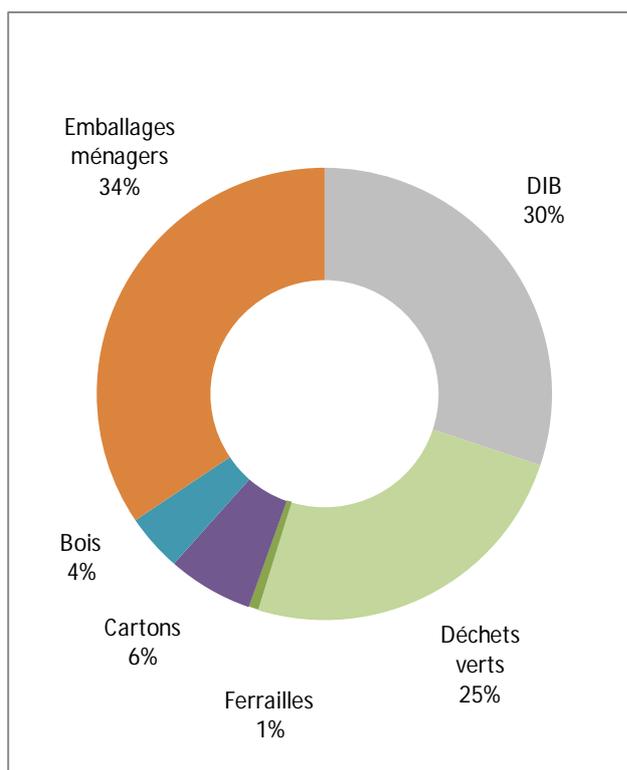


Fig. 25 – Matériaux réceptionnés en 2011: répartition par nature

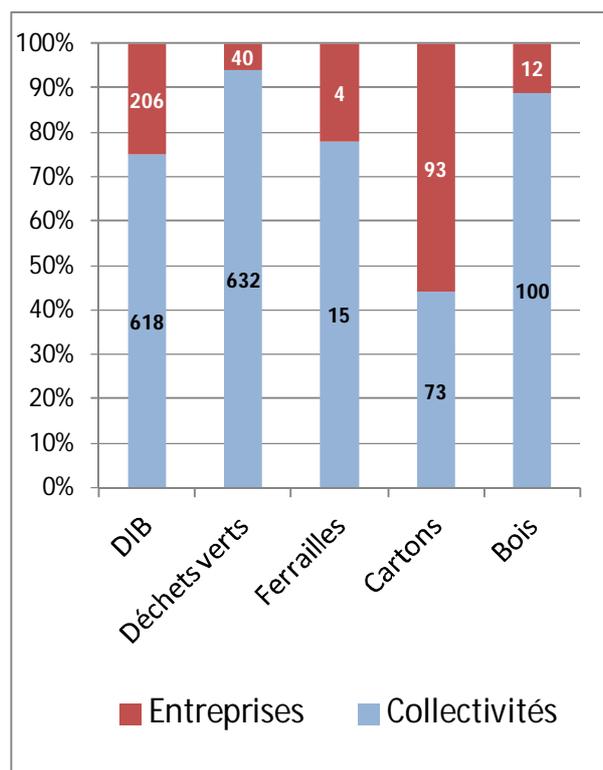


Fig. 26 – Matériaux réceptionnés hors emballages ménagers: répartition par origine

Déchets réceptionnés

	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution 2010 - 2011
DIB	1 140	862	715	793	824	3,9%
Déchets verts	479	541	673	644	672	4,3%
Ferrailles	111	27	25	31	20	-35,4%
Cartons	89	66	66	119	166	39,7%
Bois	23	17	18	76	112	47,6%
Emballages ménagers	808	830	886	982	943	-3,9%
<b>Total</b>	<b>2 651</b>	<b>2 345</b>	<b>2 383</b>	<b>2 644</b>	<b>2 738</b>	<b>3,5%</b>

Apports des collectivités

	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution 2010 - 2011
DIB	836	619	482	607	618	1,8%
Déchets verts	368	497	605	598	632	5,8%
Ferrailles	71	15	12	21	15	-26,3%
Cartons	1	2	2	64	73	14,9%
Bois	3	8	8	65	100	54,2%
Emballages ménagers	808	830	886	982	943	-3,9%
<b>Sous total</b>	<b>2 088</b>	<b>1 972</b>	<b>1 995</b>	<b>2 335</b>	<b>2 382</b>	<b>2,0%</b>

Apports des entreprises (déchets ne provenant pas des ménages)

	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution 2010 - 2011
DIB	304	243	233	186	206	10,8%
Déchets verts	111	44	69	47	40	-14,2%
Ferrailles	40	12	14	10	4	-55,1%
Cartons	88	65	64	55	93	68,3%
Bois	21	9	9	11	12	9,7%
<b>Sous total</b>	<b>563</b>	<b>373</b>	<b>388</b>	<b>309</b>	<b>356</b>	<b>15,1%</b>

**Fig. 24 – Le détail des apports des déchets réceptionnés par la déchetterie industrielle de Cavillon**

## LES INDICATEURS FINANCIERS

Les données qui suivent sont extraites des comptes administratifs de l'année 2011 et des années précédentes. Quelques ajustements ont été effectués afin de replacer dans le bon exercice quelques opérations.

### I. Montants globaux des dépenses et recettes du service

#### Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement présentent une hausse de 0,8% en 2011 (figure 28). Le tableau et le graphique figure 29a et 29b montrent dans le détail l'évolution des principaux postes de dépenses.

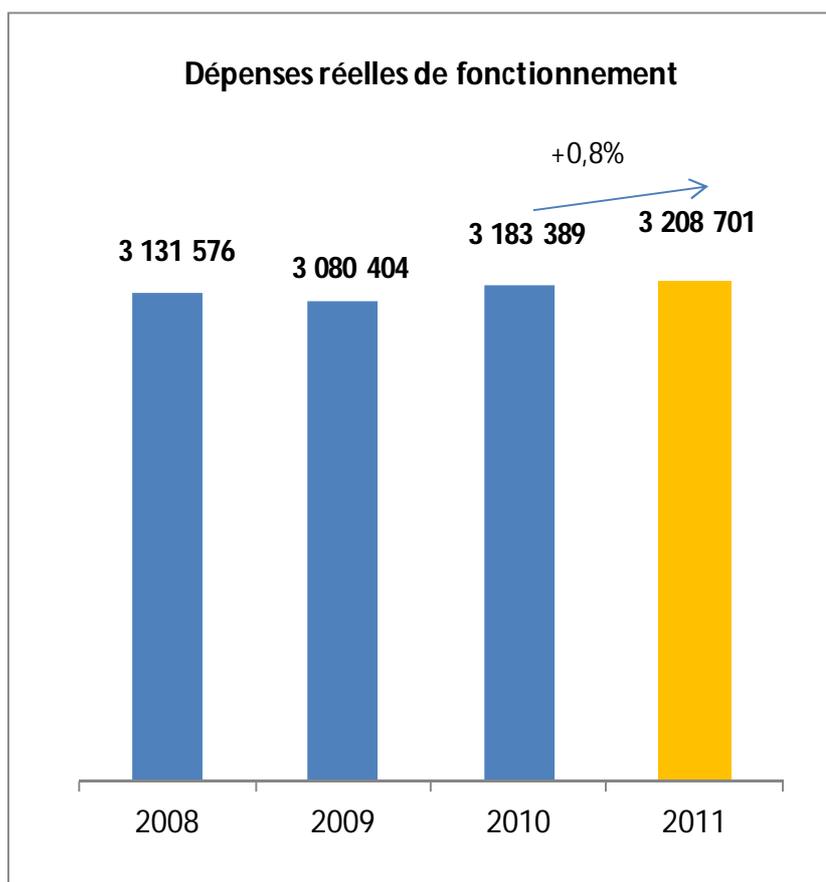


Fig. 28 – Les dépenses de fonctionnement

Répartition des dépenses	2008	2009	2010	2011	Evolution 2010-2011
Gestion des OMR	2 574 307	2 539 183	2 615 036	2 633 073	0,7%
Gestion de la déchetterie industrielle <sup>1</sup>	333 502	346 984	377 249	390 778	3,6%
Charges générales	223 766	194 236	191 104	184 850	-3,3%
<b>Dépenses totales</b>	<b>3 131 575</b>	<b>3 080 403</b>	<b>3 183 389</b>	<b>3 208 701</b>	<b>0,8%</b>

Fig. 29 a – Evolution des dépenses de fonctionnement

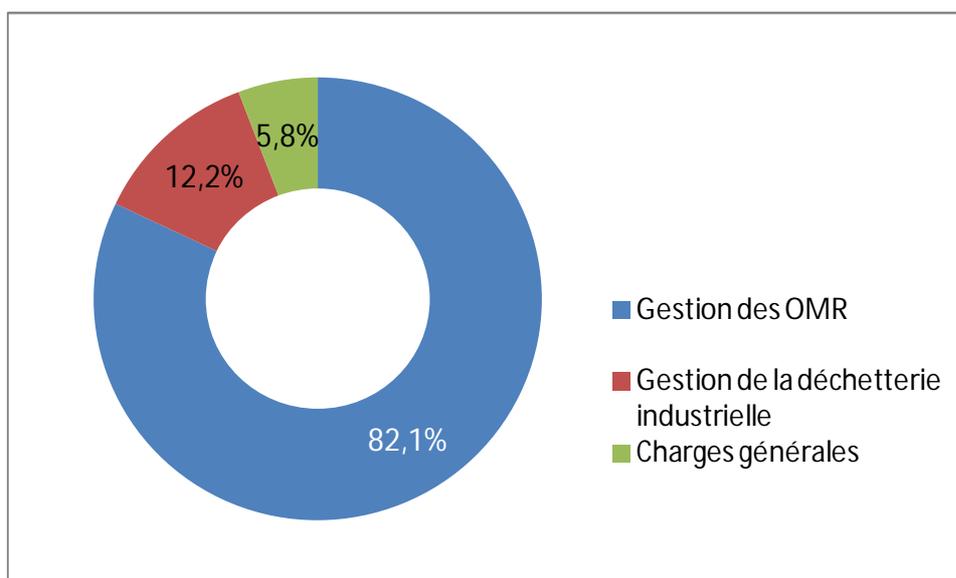


Fig. 29 b – Répartition des dépenses de fonctionnement en 2011

<sup>1</sup> Elle inclut les salaires et les charges du personnel d'exploitation

## Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement ont atteint 3 118 504 € en 2011, en baisse de près de 2% par rapport à 2010. La participation des collectivités adhérentes représente naturellement la part la plus importante des recettes : plus de 98% (hors remboursement de la dette). Les détails sont donnés par les figures 30 et 31a. La participation moyenne s'établit à 43,1 € par habitant moyen du Syndicat (fig. 31b).

	2008	2009	2010	2011
Participation des collectivités adhérentes	2 990 164	3 125 823	3 056 845	3 065 905
Part. des coll. adhérentes : rbst de la dette	20 186	19 112	4 261	3 817
Recettes pour le traitement des DIAA	2 663	5 153	6 019	3 339
Recettes pour le traitement des déchets des entreprises	45 641	33 791	26 835	24 302
Recettes de valorisation (rachat de produits)	5 843	5 015	9 450	15 740
Assurance des risques statutaires du personnel	1 455	3 104	10 106	1 713
Pénalités et remboursement de taxes	1 500	-	66 912	-
Autres		128	544	3 687
<b>Totaux</b>	<b>3 067 452</b>	<b>3 192 126</b>	<b>3 180 971</b>	<b>3 118 504</b>

Fig. 30 – Les recettes de fonctionnement et leur répartition

Montants en €	2008	2009	2010	2011
CCPLD	1 527 562	1 611 582	1 544 770	1 567 746
CCPSMV	909 144	943 301	913 693	923 674
CCLD	553 458	570 940	598 381	574 485
<b>Totaux</b>	<b>2 990 164</b>	<b>3 125 823</b>	<b>3 056 845</b>	<b>3 065 905</b>

Fig. 31a – Les participations des communautés adhérentes

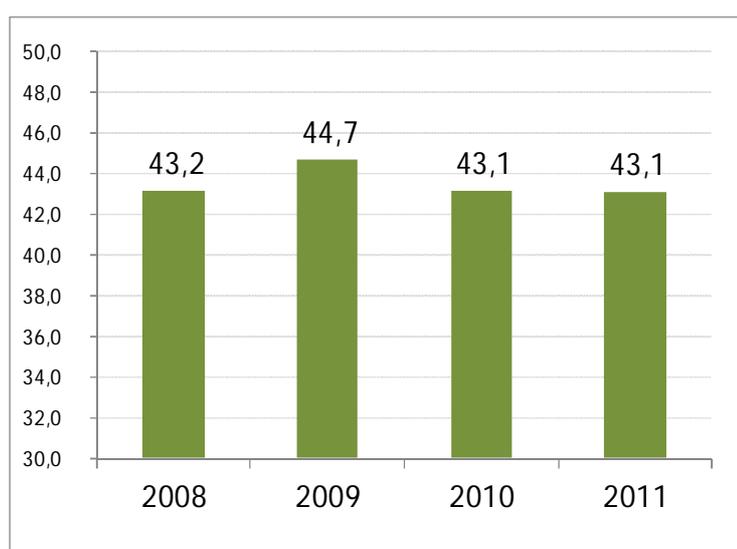


Fig. 31b – La participation moyenne des communes adhérentes en € par habitant

## Le montant des principales prestations confiées à des entreprises sous contrat

Les données sont regroupées dans le tableau ci-dessous : (fig. 32).

Catégories	Prestataires	Nature des prestations	Montant € TTC
Gestion des OMR	Dynamic Environnement	Transport	267 300,59
	Veolia Environnement	Transfert Grenouillet	173 246,18
	SITA	Traitement	1 950 361,61
	ECOVAL 30	Traitement	219 855,28
Déchetterie industrielle	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>		
	Provence Recyclage	Transport	15 230,28
		Valorisation du bois	1 568,43
		Valorisation des DIB	14 136,79
		Location de bennes	1 139,40
	Novergie	Tri des emballages ménagers	89 835,24
	SITA-SUD	Valorisation des déchets verts	6 519,66
	Veolia Environnement	Manutention des bennes et des caissons	10 788,09
		Tassage des matériaux	13 052,75
	Delta Déchets	Location d'un compacteur et de caissons	2 351,60
	<b>2<sup>ème</sup> semestre</b>		
	SITA-SUD	Transport et valorisation des DIB	24 419,34
		Transport et valorisation des déchets verts	14 020,15
		Transport et valorisation du bois	4 845,79
Transport et tri des emballages ménagers		101 001,48	
Delta Recyclage	Transport et valorisation des cartons	2 920,67	
Veolia Environnement	Prestations sur site	19 085,95	
	Location d'un compacteur et de caissons	2 935,21	
Rachats	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>		
	Delta Déchets	Cartons	3 896,73
	Rossi SA	Ferrailles	530,00
	Novergie	Films plastique	65,00
		Gros de magasin	90,97
		JRM	1 059,85
	<b>2<sup>ème</sup> semestre</b>		
	Delta Recyclage	Cartons	7 584,84
	GDE	Ferrailles	1 591,00
SITA-SUD	Gros de magasin	773,71	
	JRM	1 598,17	

**Fig. 32 – Montants des prestations réalisées par différentes entreprises (TVA 5.5%)**

## Les frais de personnel

Les frais de personnel sont en augmentation en 2011 en raison du remplacement et de la prise d'un congé parental de la secrétaire administrative. Les dépenses de personnel représentent 5,7% des dépenses réelles de fonctionnement. Si l'on retire les coûts relatifs au personnel assurant l'exploitation de la déchetterie industrielle, les dépenses relatives au personnel administratif représentent 3,8% des dépenses de fonctionnement : ratio stable depuis 2010.

Montants en €	2008	2009	2010	2011
Dépenses de personnel (titulaires, occasionnels et mis à disposition)	147 187	166 278	178 132	181 397
Personnel affecté à l'exploitation de la Déchetterie Industrielle	56 969	65 761	57 217	58 875
Personnel administratif	90 218	100 517	120 915	122 522

Fig. 33a – Les frais de personnel

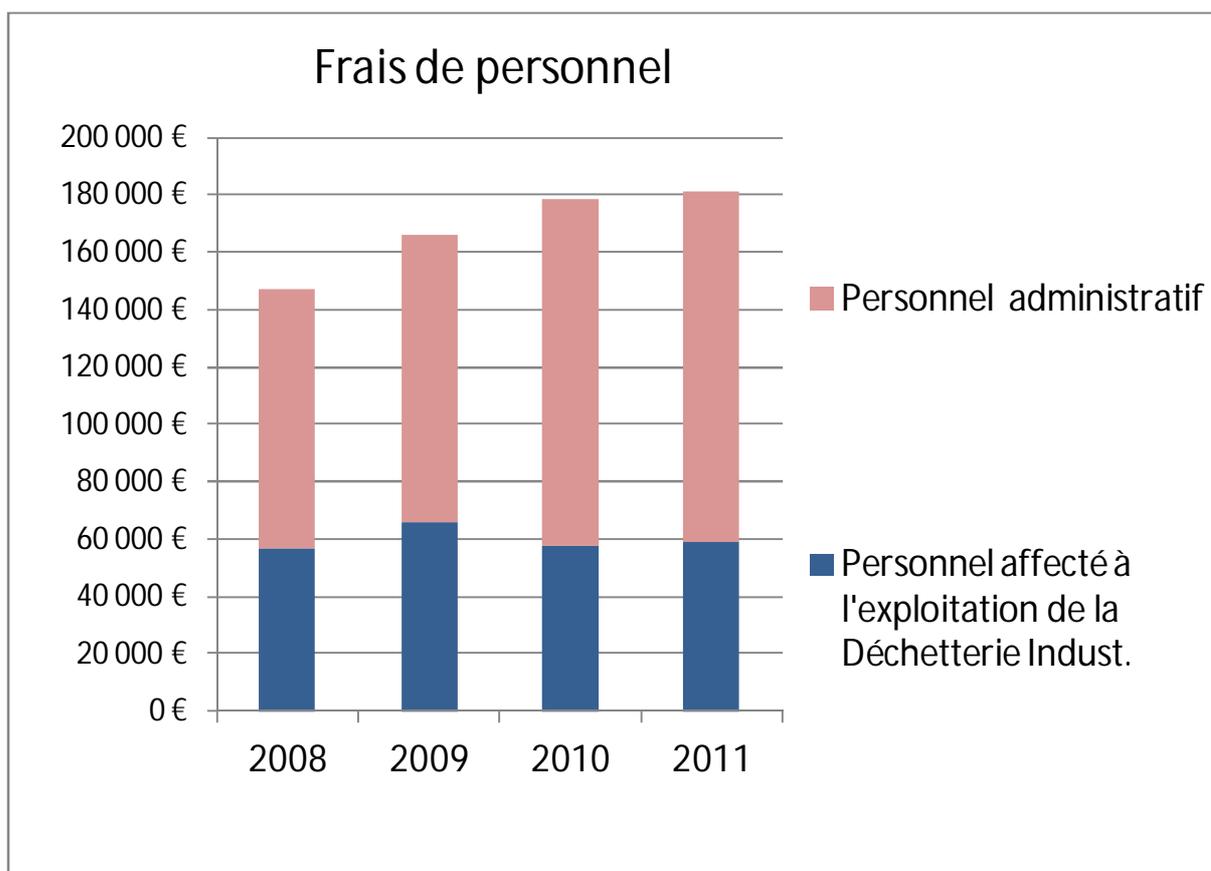


Fig. 33b – Les frais de personnel

### L'état de la dette au 31/12/2011

En fin 2011, l'encours de la dette du **SIECEUTOM** s'élève à près de 78 000 €. Cette dette résiduelle correspond à un emprunt de 150 000 € (durée 15 ans, taux fixe de 4,55%) qui a été contracté en 2003 pour la réalisation d'une déchetterie. L'encours par habitant s'établit à 1,3 €.

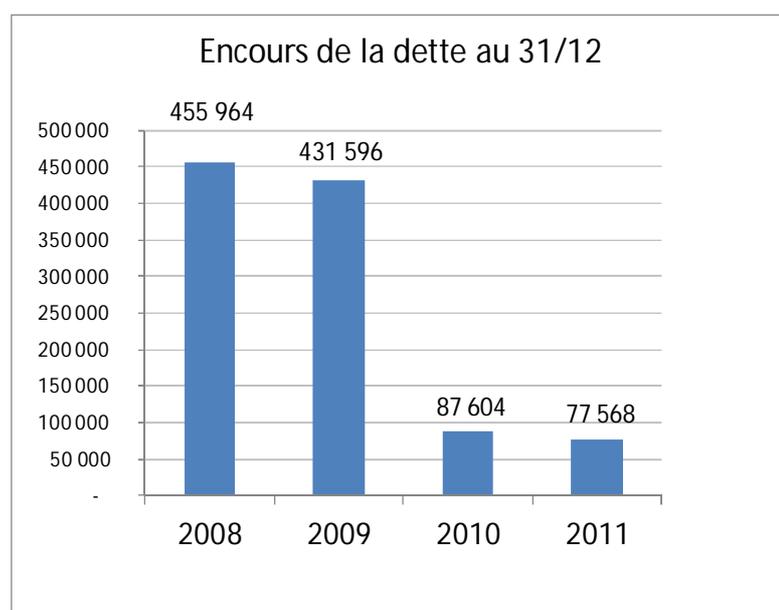


Fig. 34 – Evolution de la dette en €

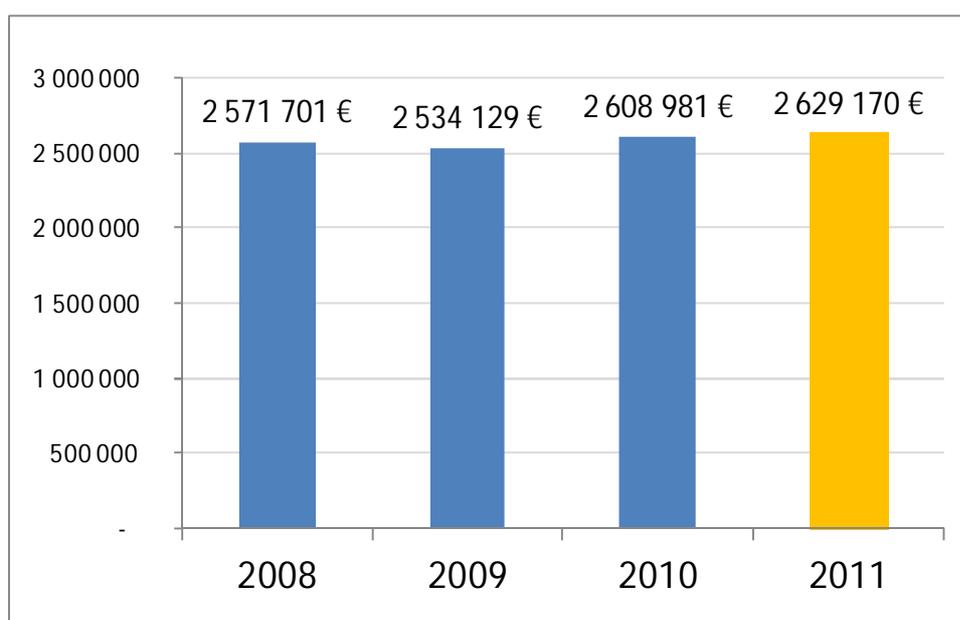
## II. Dépenses de gestion des OMR

Afin d'étudier strictement les dépenses relatives à la gestion des OMR, il convient de retirer la part de dépenses correspondant à la prise en compte des déchets fermentescibles non ménagers. C'est l'objet du tableau de la figure 35.

Montants en €	2008	2009	2010	2011
Dépenses globales de gestion des OMR intégrant les déchets fermentescibles issus de professionnels	2 574 307	2 539 183	2 615 036	2 633 073
Dépenses de gestion des OMR	2 571 701	2 534 129	2 608 981	2 629 170

**Fig. 35 – Les dépenses de gestion des OMR**

La figure 36a illustre l'évolution des dépenses de gestion des OMR qui augmentent de 0,8% en 2011.



**Fig. 36a – Les dépenses de gestion des OMR**

Le tableau de la figure 36b révèle l'augmentation de l'ensemble des prestations : transfert, transport et traitement. Les deux parties du bas du tableau donnent les ratios de production d'OMR et de dépenses par habitant en considérant soit une population fixe (celle du RGP 2006 en respect des statuts du syndicat) soit une population réajustée telle que calculée figure 11b. Le coût par habitant est à la hausse dans les deux cas.

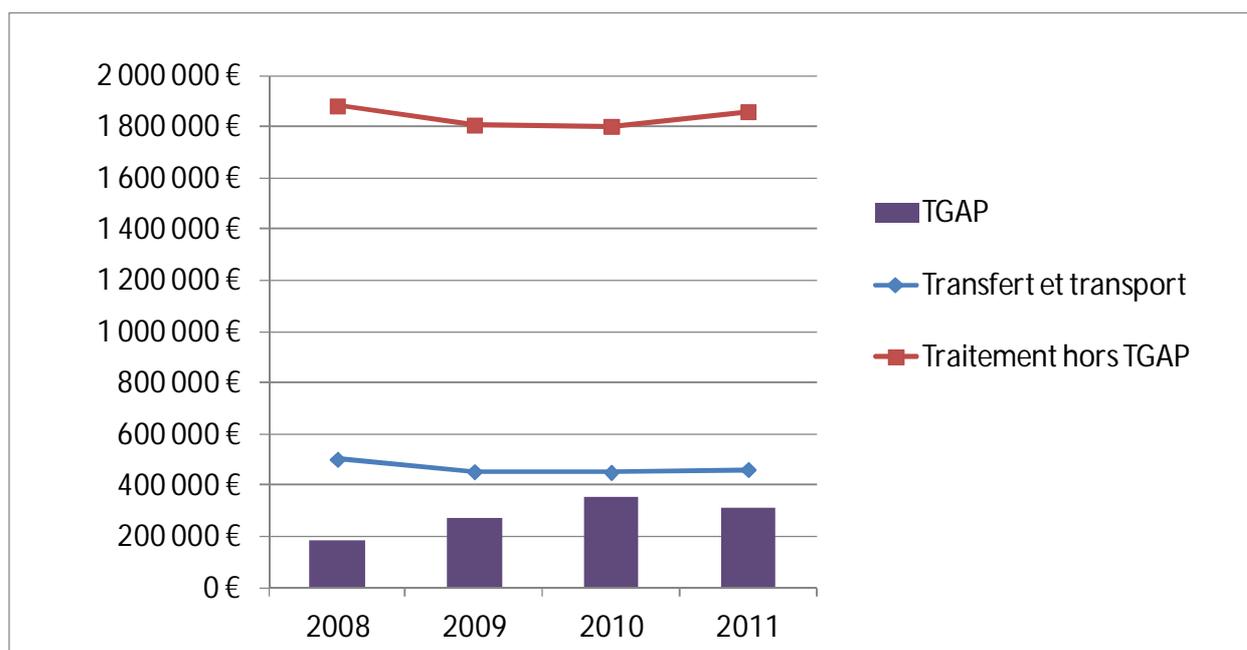
€ TTC	2008	2009	2010	2011
Transfert	214 905	185 371	184 094	194 618
Transport	287 120	268 550	266 483	267 016
Traitement	2 069 675	2 080 208	2 158 405	2 167 537
<b>Totaux</b>	<b>2 571 701</b>	<b>2 534 129</b>	<b>2 608 981</b>	<b>2 629 170</b>
Tonnages	27 063	26 620	26 398	26 557
Population RGP 2006	69 963	69 963	69 963	69 963
kg/hab.	387	380	377	380
€/hab.	36,8	36,2	37,3	37,6
Population réajustée	69 272	69 963	70 845	71 115
kg/hab.	391	380	373	373
€/hab.	37,1	36,2	36,8	37,0

**Fig. 36b – Répartition des dépenses de gestion des OMR**

Le tableau de la figure 37a reprend les données du tableau précédent mais en distinguant la TGAP. Il permet d'observer que les dépenses de traitement hors TGAP ont augmenté de 3,1% en 2011 (plus de 56 000 €) tandis que la TGAP a baissé de 46 000 €. Cette baisse résulte de la réduction des apports en centre de stockage couplée à l'augmentation des apports en valorisation énergétique. Ainsi, globalement, les dépenses totales de gestion des OMR n'ont augmenté que de 0,8% en 2011.

€ TTC	2008	2009	2010	2011	Evolution 2010-2011
Transfert et transport	502 025	453 921	450 576	461 634	2,5%
Traitement hors TGAP	1 882 687	1 807 921	1 802 723	1 859 317	3,1%
TGAP (% dép. totales)	186 988 (7,3%)	272 287 (10,7%)	355 682 (13,6%)	308 220 (11,7%)	-13,3%
<b>Dépenses totales</b>	<b>2 571 700</b>	<b>2 534 129</b>	<b>2 608 981</b>	<b>2 629 170</b>	<b>0,8%</b>

**Fig. 37a – Répartition des dépenses de gestion des OMR par grand poste**



**Fig. 37b – Principaux postes de dépenses dont la TGAP : évolution**

Les tableaux de la figure 38 donnent la décomposition de ces dépenses pour chacune des communautés.

**CCPLD**

€ TTC	2008	2009	2010	2011
Transfert	136 309	117 431	116 621	123 288
Transport	138 971	129 014	128 021	128 277
Traitement	985 680	989 814	1 006 954	990 045
<i>Dont TGAP</i>	<i>89 053</i>	<i>129 560</i>	<i>165 935</i>	<i>140 783</i>
Totaux	1 260 960	1 236 259	1 251 596	1 241 611

**CCPSMV**

€ TTC	2008	2009	2010	2011
Transfert	78 596	67 941	67 472	71 330
Transport	80 131	74 643	74 068	74 216
Traitement	643 638	632 288	656 244	669 802
<i>Dont TGAP</i>	<i>58 150</i>	<i>82 762</i>	<i>108 142</i>	<i>95 245</i>
Totaux	802 365	774 872	797 784	815 348

**CCLD**

€ TTC	2008	2009	2010	2011
Transfert	Géré directement par la CCLD			
Transport	68 018	64 893	64 393	64 522
Traitement	440 358	458 105	495 208	507 689
<i>Dont TGAP</i>	<i>39 785</i>	<i>59 963</i>	<i>81 605</i>	<i>72 193</i>
Totaux	508 376	522 998	559 601	572 211

**Fig. 38 – Ventilation des dépenses de gestion des OMR par communauté adhérente**

Les coûts unitaires de traitement à la tonne et à l'habitant sont présentés par la figure 39. On peut y voir l'impact de la TGAP. On observe que ces ratios sont restés quasiment stables entre 2010 et 2011.

Pour les communautés adhérentes les coûts par habitant ne seront pas identiques, ils dépendent de la production d'OMR de leurs habitants. Ils s'étendent de 29,3€ à 32,8€ en 2011 comme le montre la figure 40. On peut remarquer que seule la CCPLD réussit par la réduction régulière de sa production d'OMR à faire baisser le coût à l'habitant.

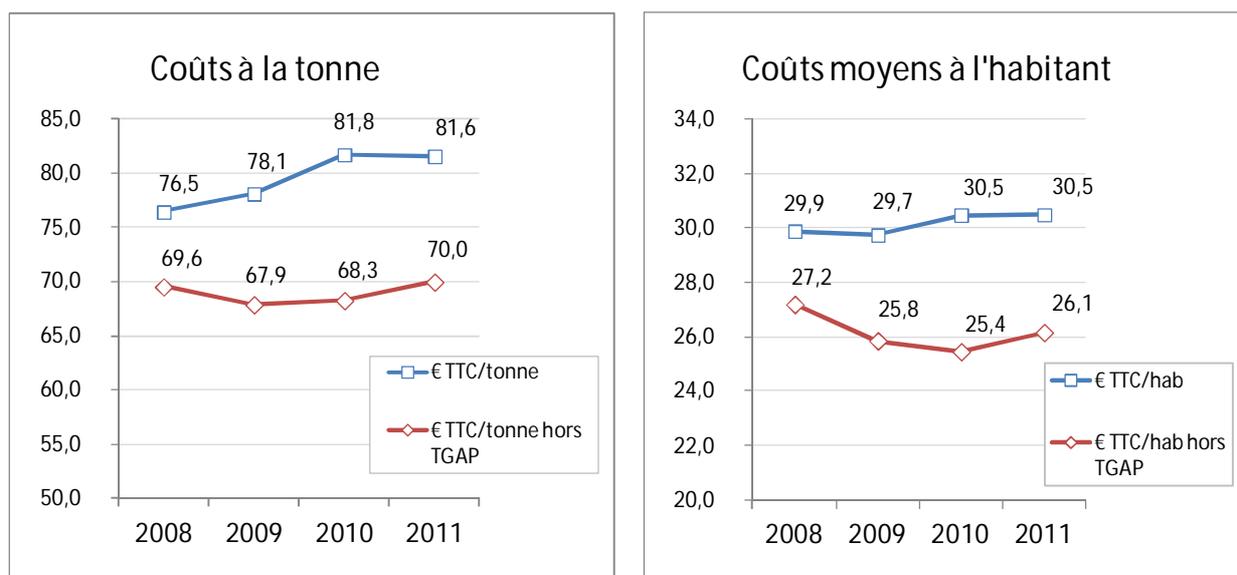


Fig. 39 – Les coûts unitaires. Impact de la TGAP

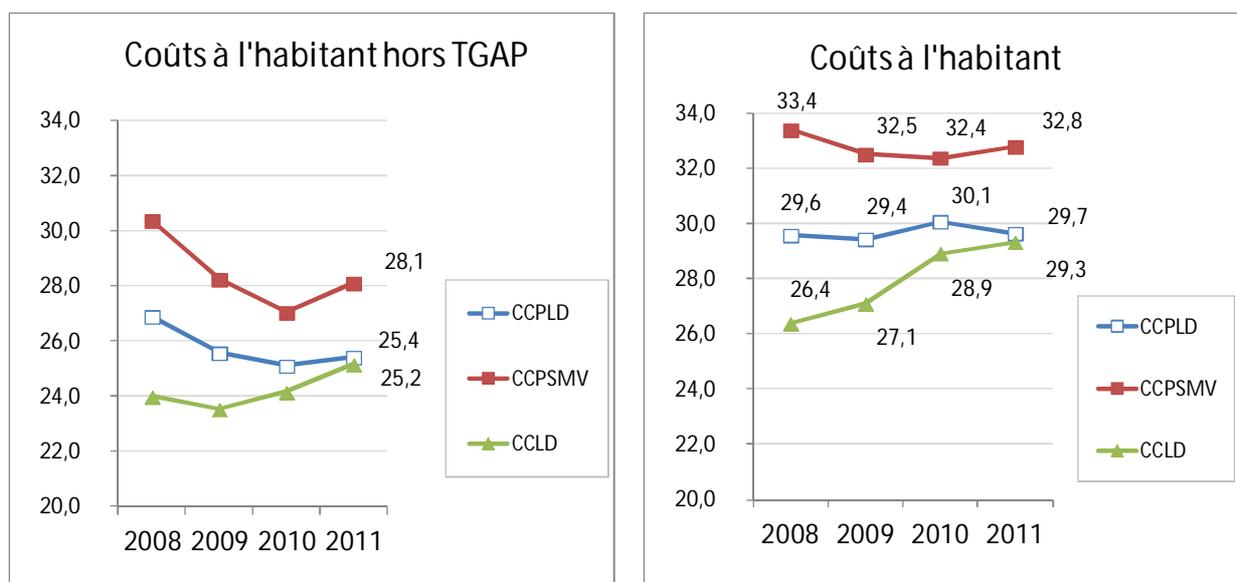


Fig. 40 – Coûts par habitant selon les communes adhérentes

### III. Dépenses de gestion de la déchetterie industrielle

Les dépenses relatives à l'exploitation de cette installation, le conditionnement, le transport et le traitement des matériaux réceptionnés sont regroupées dans le tableau de la figure 41a.

On observe que les dépenses augmentent depuis 2008 en même temps que les tonnages reçus. Le coût moyen de traitement, après avoir monté en 2009, s'est stabilisé à une valeur proche de celle de 2008. En 2009, le syndicat a dû avoir recours à du personnel de remplacement en raison d'arrêts maladie simultanés des deux agents titulaires.

Année	2008	2009	2010	2011
Dép. totales	333 502	346 984	377 249	390 778
Tonnages traités y.c. emballages ménagers	2 345	2 383	2 644	2 738

Ventilation des dépenses	2008	2009	2010	2011
Prestations confiées au privé	270 525	273 255	313 990	326 974
Salaires et charges	56 969	65 761	57 217	58 875
Entretien-réparations	6 008	7 968	6 041	4 929

Ratios	2008	2009	2010	2011
Charges de personnel/dép. totales	17,1%	19,0%	15,2%	15,1%
entretien-réparation/dép. totales	1,8%	2,3%	1,6%	1,3%
PU moyen € TTC/t	142,2	145,6	142,7	142,7

**Fig. 41a – Les dépenses de la déchetterie industrielle**

Le graphique de la figure 41b présente la répartition des dépenses de 2011.

Pour équilibrer ces dépenses, une tarification exprimée en euro la tonne pour chacun des matériaux est arrêtée par le syndicat. Le tarif est la base permettant le calcul de la part de la contribution des communautés membres relative à l'utilisation de l'installation mais aussi la facturation de l'accès des entreprises clientes. Les tarifs sont donnés par le tableau de la figure 42.

On peut observer qu'il a été nécessaire de procéder à une augmentation sensible des tarifs des DIB, des déchets verts et du bois en 2011 ceci pour faire face aux augmentations des prestations des nouveaux marchés qui ont démarré au second semestre (cf. fig. 14C). En revanche, de meilleures conditions de rachat des cartons ont permis la baisse du tarif relatif à ce matériau.

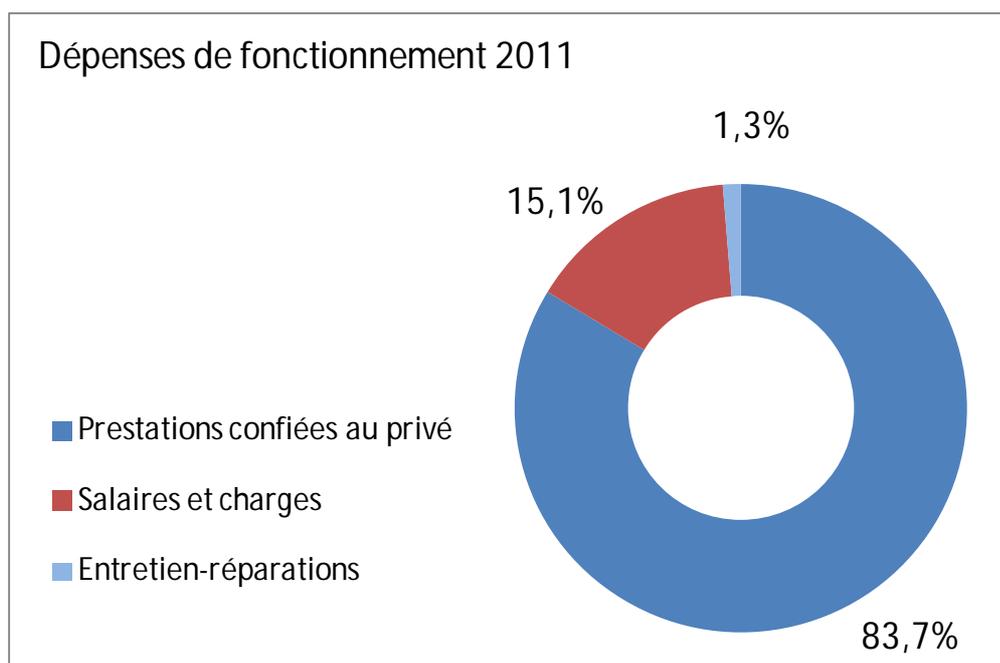


Fig. 41b – Répartition des dépenses de fonctionnement de la déchetterie industrielle en 2011

Tarifs à la tonne	04-juin-07	01-avr-09	04-oct-10	14-déc-11
DIB	125 €	125 €	125 €	140 €
Déchets verts	55 €	60 €	60 €	75 €
Ferrailles	5 €	5 €	5 €	5 €
Cartons	70 €	70 €	70 €	48 €
Bois	80 €	80 €	80 €	100 €
Emballages ménagers	220 €	230 €	220 €	235 €

Fig. 42 – Tarification des traitements

#### IV. Les charges générales

Le tableau de la figure 43 présente le détail des charges générales depuis 2008. On observe que le montant total des charges est en baisse depuis cette date. Il représente 5,8% des dépenses totales en 2011.

Les charges de personnel représentent la part la plus forte. L'augmentation constatée en 2010 puis en 2011 est due au remplacement de la secrétaire titulaire pour cause de congé maternité puis de congé parental.

Par ailleurs, le remboursement par anticipation en 2009 de l'emprunt principal relatif à la modernisation de l'ancienne usine de compostage s'est traduit par une réduction conséquente des charges financières de remboursement des emprunts à partir de l'année suivante.

	2008	2009	2010	2011
Chapitre 011: Charges à caractère général	91 092	30 599	40 414	41 258
Chapitre 012: Charges de personnel (administratif)	90 218	100 517	120 915	122 522
Chapitre 65: Autres charges de gestion courante (élus)	6 968	12 277	12 320	11 811
Chapitre 66: Charges financières (emprunts)	22 589	36 627	2 957	3 702
Chapitre 042: Opération d'ordre de transfert entre sections (amortissement)	12 898	14 217	14 499	5 558
<b>Totaux</b>	<b>223 766</b>	<b>194 236</b>	<b>191 104</b>	<b>184 850</b>
<i>Ratio charges générales / dépenses totales</i>	<i>7,1%</i>	<i>6,3%</i>	<i>6,0%</i>	<i>5,8%</i>

**Fig. 43 – Les charges générales : répartition par grands postes**

## CONCLUSION

Par rapport à 2010, l'année 2011 a vu une augmentation du tonnage des ordures ménagères résiduelles collectées de 0,6%. L'impact financier est une augmentation des dépenses d'OMR de 0,8% malgré l'économie de TGAP résultant de la réduction des flux d'OMR envoyées en stockage (-18,5%). La production d'OMA par habitant marque une pause dans la baisse constatée depuis 2008 au niveau de l'ensemble du Syndicat. L'analyse plus fine révèle que seule la CCPLD parvient à réduire efficacement sa production. La CCLD est dans une évolution inverse tandis que la CCPSMV, qui conserve une production par habitant plus forte, a repris le chemin de la hausse.

Les apports à la déchetterie industrielle enregistrent une hausse de 3,5% en 2011. La part des apports des entreprises remonte mais ne représente qu'1/8<sup>ème</sup> des apports totaux. Le montant des dépenses (+3,6%) suit la progression des apports étant donné que le coût unitaire de traitement reste stable. Les apports d'emballages ménagers sont en légère baisse.

Globalement, les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 0,8% en raison principalement de la hausse du coût de gestion des OMR qui représente le poste de dépense principal (plus de 82%).

A propos du projet de création d'une nouvelle unité de traitement de valorisation organique des déchets ménagers, si les recherches de sites d'implantation potentiels ont donné des résultats positifs, les communes concernées n'ont pas donné leur accord. Il a donc été décidé de poursuivre les recherches sur d'autres communes.

Le travail d'information sur les modes de traitement s'est poursuivi par des contacts avec d'autres syndicats de traitement et d'autres collectivités et comme depuis plusieurs années par la participation aux travaux de la FNCC, Fédération Nationale des Collectivités de Compostage.

Enfin le syndicat a participé aux réunions organisées par le Conseil Général du Vaucluse pour la révision du plan départemental de prévention des déchets non dangereux.

## PERSPECTIVES

Les perspectives pour 2012 et les années suivantes n'ont pas beaucoup évolué depuis les conclusions de 2011 :

La réduction de la production des déchets reste plus que jamais le moyen le plus direct pour maîtriser l'augmentation des dépenses de traitement. On peut regretter toutefois que malgré un potentiel de baisse élevé cette réduction ne soit pas effective.

A plus long terme, s'agissant de nouvelles solutions de traitement, on ne voit pas poindre de changements majeurs qui résulteraient de la révision du Plan Départemental de Prévention des Déchets Non Dangereux des Ménages.

Le Syndicat ne pourra compter que sur lui-même pour mieux valoriser les déchets dont il a la charge. Cela passera par la construction de nouveaux équipements de traitement, ce qui l'obligera à disposer d'un site d'implantation approprié qui recueillerait naturellement l'avis de la commune d'accueil, ce qui ne va pas de soi. Après les déconvenues de 2011, la poursuite des recherches permettra sans doute d'aboutir à un résultat acceptable par tous au cours de l'année 2012.

-00-

### Annexe 1

CCPLD	2008	2009	2010	2011
Reçu en centre de tri (en tonnes)	514,6	530,5	563,5	561,4
Pertes et refus	107,5	111,2	113,0	117,6
Perte matière centre de tri	25,6	23,2	24,5	24,5
Films polyéthylène + sac de tri	17,1	14,7	15,1	14,3
Refus (erreurs de tri)	64,8	73,4	73,4	78,9
Produits valorisés	407,1	419,3	450,6	443,8
Flaconnage plastique	128,6	130,2	148,3	145,6
Emballages pour liquide alimentaire (tétra pack)	16,9	21,5	21,5	23,2
Emballages ménagers recyclables, cartons et JRM	187,5	197,8	213,2	206,8
Boîtes métalliques (acier et alu)	74,2	69,8	67,6	68,3

Ratios				
Taux de valorisation	79,1%	79,0%	80,0%	79,1%
Erreurs de tri	13,3%	14,5%	13,6%	14,7%

Performances par habitant (en kg par an)				
Population ajustée	33 318	33 611	33 472	33 387
Flaconnage plastique	3,9	3,9	4,4	4,4
Emballages pour liquide alimentaire (tétra pack)	0,5	0,6	0,6	0,7
Emballages ménagers recyclables, cartons et JRM	5,6	5,9	6,4	6,2
Boîtes métalliques (acier et alu)	2,2	2,1	2,0	2,0

CCPSMV	2008	2009	2010	2011
Reçu en centre de tri (en tonnes)	257,8	310,5	373,2	362,6
Pertes et refus	46,3	64,8	79,1	74,4
Perte matière centre de tri	12,4	10,2	12,3	12,0
Films polyéthylène + sac de tri	2,6	0,8	0,4	1,2
Refus (erreurs de tri)	31,3	53,7	66,4	61,2
Produits valorisés	211,4	245,7	294,1	288,2
Flaconnage plastique	82,4	91,9	108,7	95,6
Emballages pour liquide alimentaire (tétra pack)	9,2	12,5	15,1	13,9
Emballages ménagers recyclables, cartons et JRM	87,0	104,8	130,1	141,4
Boîtes métalliques (acier et alu)	32,8	36,6	40,1	37,3

Ratios				
Taux de valorisation	82,0%	79,1%	78,8%	79,5%
Erreurs de tri	12,8%	17,9%	18,4%	17,5%

Performances par habitant (en kg par an)				
Population ajustée	19 266	19 446	20 258	20 425
Flaconnage plastique	4,3	4,7	5,4	4,7
Emballages pour liquide alimentaire (tétra pack)	0,5	0,6	0,7	0,7
Emballages ménagers recyclables, cartons et JRM	4,5	5,4	6,4	6,9
Boîtes métalliques (acier et alu)	1,7	1,9	2,0	1,8